

Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 66 No 40 SAINT-BONIFACE JEUDI 8 FEVRIER 1979

Au sommaire



Le bonspiel des Franco-Manitobains

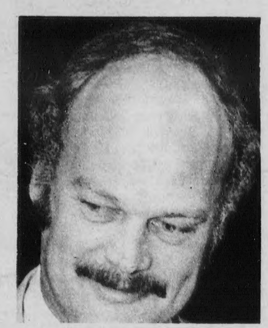
Plus d'une centaine de participants étaient inscrits en fin de semaine dernière au 7e bonspiel annuel de curling des Franco-Manitobains. Voir notre reportage dans les pages des régions.

Marcel Champagne parti

Qui deviendra président du Ccfm?

Le président du Centre culturela franco-manitobain, M. Marcel Champagne, a remis, mardi le 6 février, sa démission au ministre du Tourisme et des Affaires culturelles, Mme Norma Price. Marcel Champagne quittera officiellement la présidence le 28 février. Sa démission est uniquement motivée par des raisons professionnelles, qui l'amèneront à déménager à Toronto.

Toutefois, avant son départ, le président du Ccfm remettra au gouvernement un rapport dans lequel il formulera des recommandations concrètes relatives au développement culturel des Franco-Manitobains. Notamment dans le domaine de la restructuration des capacités qui existent dans la province pour les groupes culturels, et plus précisément du sujet des



méthodes de communications entre ces groupes.

M. Champagne évoquera aussi deux études qui sont actuellement en cours. L'une concernant les besoins des Franco-Manitobains en matière culturelle, menée par le Centre de recherches du collège de Saint-Boniface. L'autre, conduite par l'administration du Ccfm, qui considère l'aspect financier du Centre à long terme.

Par ailleurs, M. Champagne a déclaré qu'il suggèrera des noms au ministre pour combler le poste qu'il laisse vaccant. Rappelons en effet que les membres du conseil d'administration du Ccfm sont nommés par le gouvernement provincial. Certains groupes s'inquiètent donc déjà du choix qui sera effectué, un choix que d'aucuns considèrent "politique". Peut-être est-il opportun de se remémorer la petite phrase que le président démissionnaire a toujours affectionnée: "je pense que la politique ne doit pas entrer au Centre culturel franco-manitobain".

Éditorial

Un livre à succès

Une contribution majeure, peut-être la plus importante depuis le 15 novembre 1976, vient d'être apportée au débat entourant la crise politique canadienne par la Commission de l'unité canadienne.

Le premier des trois rapports conjoints à être remis par la Commission, intitulé "Se retrouver", a tout au long de ses 160 pages le mérite de l'effort de bonne volonté, et même, de suggestions très réalisables d'une réforme en profondeur de l'association fédéraliste d'un océan à l'autre.

Après avoir parcouru les régions du Canada depuis plus d'un an, les Commissaires tirent les grandes lignes des opinions exprimées par des centaines de Canadiens qu'ils ont entendus. Le rapport met en valeur deux grands principes qui doivent constituer en quelque sorte un dénominateur commun à toute réforme en profondeur de la confédération canadienne. Ces principes sont la dualité et le régionalisme, décrits succinctement comme étant aussi les grands traits de caractère de ce qui s'appelle le Canada.

Pour la première fois, un travail qui touche l'ensemble des politiques canadiennes, endosse la thèse à l'effet que le Québec forme une nation distincte et spécifique. Le rapport Pepin-Robarts précise que c'est son histoire, sa langue, son code civil, son origine commune, ses sentiments et sa politique qui confèrent une spécificité à l'ensemble Québécois.

C'est un précédent qui devrait alimenter la discussion publique pendant un bon moment d'ici à ce que toute réforme soit engagée.

Mais voilà que le temps presse. Le rapport l'indique bien nettement. Si l'on veut éviter le démantèlement du Canada, il faudra s'entendre rapidement avec le Québec.

Quant aux minorités francophones hors Québec, le document "Se retrouver" leur indique que le meilleur chemin à prendre pour survivre ne doit plus être du côté du fédéral, mais du côté des gouvernements provinciaux; une fois que ces derniers en seraient venus à un consensus.

A l'examen des records passés des gouvernements des provinces du Canada anglais sous ce rapport, on peut très bien situer la prise de position radicale que vient d'adopter la Fédération des francophones hors Québec face au document pondu par la Commission Pepin-Robarts.

Devant la menace du génocide, devant le destin cruel auquel elles ont souvent été reléguées (alors que la minorité anglophone du Québec se faisait dorer la pilule), la position des minorités francophones hors Québec doit être entendue dans ces débats.

Mais pour qu'elle soit entendue, il lui faudra peut-être se redéfinir, surtout si les recommandations de la Commission Pepin-Robarts devaient être retenues par les gouvernements. Il n'y aurait guère plus de choix à ce moment.

C'est davantage cette difficulté à trancher devant son avenir incertain qui caractérisera la FfhQ, pensons-nous, bien plus que les hauts cris du coeur lancés aux méchants "commis-voyageurs" de l'unité".

André-Yves Rompré

lettres à LA LIBERTÉ

La constitutionnalité de la langue française au Manitoba

M. le rédacteur,

Il y avait trois objectifs, explicites et implicites, dans ma lettre publiée dans **La Liberté** le 30 mars 1978, p. 3.

Premièrement, d'avoir publié des documents essentiels à l'histoire du statut constitutionnel de la langue française au Manitoba, et j'ai donné plusieurs exemples de ces types de documents.

Deuxièment, d'instruire des francophones de leurs droits constitutionnels de la langue française au Canada avant et après 1867, et avant et après 1870 au Manitoba, par la publication des documents constitutionnels dans **La Liberté**.

Troisièmement, d'encourager les lecteurs à comprendre l'importance constitutionnelle pour tout le Canada de l'Affaire Forest.

Si la législature du Manitoba peut abolir les droits linguistiques d'un groupe minoritaire (un des deux peuples fondateurs), l'Assemblée Nationale du Québec peut aussi abolir les droits linguistiques d'un groupe minoritaire (l'autre des deux peuples fondateurs). Si nos législatures provinciales peuvent abolir les droits linguistiques des groupes minoritaires, comment est-ce possible de bâtir un Canada avec les chances égales pour les membres de ces groupes linguistiques et minoritaires?

Je félicite l'initiative de la Sfm d'embaucher un coordonnateur en planification politique avec la responsabilité "à court terme" de publier "un historique complet du cas Forest (en langage non-juridique)". Citation de **La Liberté**, le 14 déc. 1978, p. 22.

J'espère que le coordonnateur publiera les documents constitutionnels et historiques en deux sens et dans **La Liberté**; premièrement, les documents "pures laines", comme les exemples donnés dans ma lettre le 30 mars 1978, et, deuxièmement, avec des commentaires non-juridiques expliquant l'importance de chaque document.

Le coordonnateur ne devrait pas penser qu'il est nécessaire de ramasser un gros tome avant de les faire publier, mais il faut publier les documents quand il en trouve, par exemple, les décisions récentes des juges Dureault et Monnin, et d'autres du même calibre. Parce que certains documents sont longs et compliqués, le coordonnateur devrait publier les citations "clefs". Par cette méthode, et d'autres, la population franco-manitobaine peut comprendre la raison d'être du cas Forest, et pourquoi il est absolument essentiel d'aller jusqu'à la Cour suprême du Canada, de gagner la justice, parce que la justice est niée trop longtemps depuis 1890, quand la législature du Manitoba a aboli les droits linguistiques de la langue française au Manitoba.

Le Parlement du Canada a adopté l'Acte du Manitoba;

"The Manitoba Act, 1870, Confirmed by Imperial Act 34 and 35 V. c. 28;

English and French languages to be used.

23.

Either the English or the French language may be used by any person in the debates of the Houses of the Legislature, and both those languages shall be used in the respective Records and Journals of those Houses; and either of those languages may be used by any person, or in any Pleading or Process, in or issuing from any Court of Canada established under the British North America Act, 1867, or in or from all or any of the Courts of the Province. The Acts of the Legislature shall be printed and published in both those languages."

Voici notre objectif, de regagner la constitutionnalité et la pratique gouvernementale de la langue française au Manitoba.

Je vous prie de croire, monsieur le rédacteur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A. R. Kear
Politicologue à l'université du Manitoba.
Membre de la société canadienne de science politique.
Membre de la "Political Science Association", Association canadienne de science politique".

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest. Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de MWNA et des Hebdos régionaux. et de l'association de la presse francophone hors Québec

RÉDACTEUR EN CHEF: André-Yves Rompré

JOURNALISTE: Marc Labelle.

JOURNALISTE COOPÉRANT: Bernard Bocquel.

PUBLICITAIRE et SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF: Claude Gagné.

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: Diane Gagnon, Johanne Legault.

MONTAGE: Normand Vermette.

SECRÉTARIAT: Régina Leclerc, Odette Guyot.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba, R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

lettres à LA LIBERTÉ

Au sujet de "La petite poule d'eau"

S'il est des vérités qu'il faut se garder de dire à haute voix, étant donné qu'elles brûlent, faut-il pour autant laisser la lumière de la vérité sous le boisseau?

Il y a depuis quelques mois à Montréal, rue Laurier, une exposition d'estampes sur "La petite poule d'eau".

J'ai vu ces lithographies qui sont supposées reproduire des paysages, des animaux, des personnes et des scènes rustiques croquées sur le vif.

J'ai vécu dans les parages, y ayant enseigné comme missionnaire laïque pendant trois ans. J'ai connu les pionniers - un des premiers - M. Jeannotte, ex-député, y habite depuis 58 ans. Il m'a raconté la petite histoire de cette région. C'est à la demande des Pères Oblats et des Capucins que j'ai écrit "Les Capucins de Toutes-Aides et leurs dignes Confrères". J'ai lu les Archives de la paroisse, les lettres du Père Antoine de Lycochine, actuellement à Châtillon, Aoste, Italie, d'où il m'écrit depuis quatre ans. Il en est de même avec les Pères Cyprien et Willebrord. J'ai reçu plusieurs lettres et photographies de la famille Côté (Tousignant), de Saint-Malo; et de Maurice Laberge de Saint-Boniface. Les reproductions de l'auteur des estampes sont purement fantaisistes. Je lui demanderais d'aller faire une promenade à "Toutes-Aides" et d'entrer dans l'église de Notre-Dame de Toutes-Aides.

Maria-Anna A. Roy
Montréal, Québec.
le 26 janvier 1979.

Si les journalistes savaient lire... les sondages

La Liberté

Personne ne penserait faire un sondage pour apprendre le nom du président du Ccfm: un ou deux coups de téléphone suffiront.

Il faut conclure des données fournies "En LIBERTÉ..." (18 janvier, page 8) que le président du Ccfm est mal connu et confondu avec d'autres personnalités franco-manitobaines, et non que l'on ne peut se fier aux sondages.

L'on peut se fier aux sondages lorsqu'ils sont réalisés selon les règles et interprétés avec rigueur. Cette dernière condition est bien difficile à garantir lorsque des données d'un sondage sont livrées anonymement à un journaliste mal... "surveillé".

René Tounissoux
Directeur de recherche
Saint-Boniface, le 24 janvier 1979

Heure de tombée vendredi 15 h.

Pour la protection des non-fumeurs

M. le Rédacteur;

Il y aurait sûrement place, actuellement sur le marché, pour une invention qui consisterait à protéger les non-fumeurs contre la fumée des fumeurs.

Ayant fumé moi-même pendant longtemps, je n'ai rien contre cette habitude qui est un goût comme les autres. Néanmoins, elle devient des plus indésirable lorsqu'elle est pratiquée dans des endroits publics, qui sont parfois, au surplus, situés dans des espaces exigus.

On sait qu'il existe actuellement sur le marché un cendrier qui aspire entièrement toute fumée de cigarette, cigare ou pipe que l'on dépose sur lui.

Qui dit mieux? Pour les non-fumeurs, c'est pour quand ce petit "gadget" qui éloignerait toute fumée indésirable, dans un rayon raisonnable, dans les endroits publics où on ne peut l'éviter?

Bernard Pilon
Hull, Québec



"Ce journal, nous y croyons"

Je vous adresse $............ à titre d'abonnement de soutien à l'hebdomadaire LA LIBERTÉ

NOM: ....

ADRESSE: ....

....



Adressez à "Coup de pouce"
LA LIBERTÉ
Cp 96,
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4



Les donateurs

M. Mauro — Saint-Vital
Gabriel-J. Forest — Saint-Boniface
Antonio Saulnier — Saint-Boniface
M. Y. Roy — Saint-Boniface
M. et Mme Gérard Boulet — Saint-Boniface
M. et Mme Léon Cenerini — Notre-Dame-de-Lourdes
Mme Alice Saint-Onge — Saint-Boniface
Mme Angéline Aubin — Ile-des-Chênes
Danielle-G. Charron — Hull, Québec
Léo Sabourin — Saint-Jean-Baptiste
Georges Teskey — Winnipeg
Eugène-Marie Fréchette — Saint-Boniface
Mme Joseph Bruce — Saint-Boniface
M. L.-François Palud — Aubigny
Roland et Roméo Verrier — Saint-Boniface
G. et J. Pitter — Saint-Boniface

LA COMMISSION PEPIN-ROBARTS FAIT

La dualité et le régionalisme, à la base de toute réforme (1)

Mandatée à sa création, le 5 juillet 1977, pour recueillir et faire connaître les opinions des Canadiens sur la crise que traverse le Canada, la Commission de l'unité canadienne vient -18 mois plus tard- de rendre public le premier de ses trois rapports.

Intitulée "Se retrouver", cette première synthèse du travail des six membres et des deux co-présidents de la Commission est un recueil d'observations et de recommandations au sujet de la "crise existentielle" que vit le pays. Et que l'élection du 15 novembre 1976, au Québec, a soudainement mis en évidence avec l'accession au pouvoir d'un parti indépendantiste.

par André-Yves Rompré

Le rapport publié, pris globalement, insiste amplement sur le contexte qui doit définir un nouveau pacte confédératif, "un fédéralisme reconstitué" comme l'appelle les auteurs de "Se retrouver". Un nouveau pacte confédératif, soit un Canada tout aussi nouveau devrait être conçu selon un modèle théorique rigoureux, et démocratiquement adopté.

Le modèle proposé par la Commission de l'unité canadienne s'appuie sur deux grands principes qui se doivent d'être d'emblée reconnus par tous les Canadiens: celui de la dualité francophonie-anglophonie et celui du régionalisme.

Le principe de la dualité

Il faut entendre par la dualité, selon les membres de la Commission de l'unité canadienne, dont le rapport a fait l'unanimité, "les rapports entre Canadiens anglophones et francophones prenant, entre autres, autant d'aspects qu'il y a de régions dans notre pays". La Commission précise: "ils (les rapports) sont fonction, mettons, de l'importance relative ou de la répartition des deux communautés sur une aire donnée, des rapports économiques entretenus entre elles, de la puissance ou des aspirations politiques de l'une ou de l'autre".

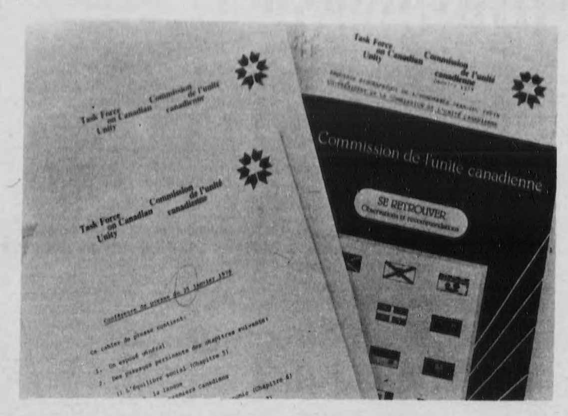
A la suite de cet énoncé, le document observe que c'est ce qui explique que la situation de la minorité anglophone du Québec soit absolument différente de celle des Franco-Ontariens. Qui plus est, ce serait ce qui explique également que la situation et les perspectives des minorités francophones de l'Ouest non seulement se distinguent entre elles, mais se distinguent aussi, et fort nettement, de celle des Canadiens français de l'Ontario.

Le rapport de la Commission insiste pour exprimer ses vues sur les particularités de la situation au Nouveau-Brunswick. "La dualité s'y présente sous un aspect plus symétrique qu'ailleurs. Le tiers de la population y étant de langue française, on peut y voir un microcosme du Canada tout entier".

Le Québec: sa spécificité

Le rapport de la Commission de l'unité Canadienne estime par ailleurs que "l'on ne saurait reconnaître la dualité canadienne sans prendre conscience de ce qu'est le Québec contemporain. Le Québec restera la métropole culturelle francophone, par

RAPPORT... LA COMMISSION PEPIN-ROI



où se manifestera la présence française en Amérique du Nord tout entière, qu'il reste ou pas associé à la fédération canadienne."

La Commission distingue, sans peine, divers éléments qui sont à l'origine de l'apparition d'une nouvelle société québécoise aux caractères originaux: histoire, langue, code civil, origine commune, sentiments et politique. Plus loin, elle souligne: "Il faudrait être absolument inconscient de ce qui se passe au Québec pour ne pas constater une évolution de la pensée collective, moins préoccupée de survivre sans plus, que de survivre par la poursuite dynamique, bien moderne, de son développement propre. C'est ce qu'on a souvent appelé l'épanouissement."

Pour illustrer ceci, on convient de signaler que le terme Canadien français, au Québec, a, depuis un bon moment, eu tendance à céder sa place à celui de Québécois pour désigner une spécificité évidente.

"Parallèlement, poursuit le rapport, les Canadiens français du reste du Canada ont eu tendance à se considérer comme membres de leurs communautés provinciales respectives plutôt que comme membres d'une plus vaste communauté canadienne francophone. Ils se disent Franco-Ontariens, Franco-Manitobains, Fransaskois, ou collectivement, francophones hors Québec."

Le régionalisme, deuxième principe

Le deuxième principe directeur qui guide une refonte en profondeur du fédéralisme canadien est, selon le document, "Se retrouver", celui du régionalisme.

De prime abord, il faut considérer le régionalisme canadien selon une échelle analogue à celui de la dualité. "Ce sont deux façons de définir les mêmes réalités sous des angles différents", disent les membres de la Commission de l'unité canadienne.

Tout comme le principe de la dualité, celui du régionalisme implique des acceptations et draine des résonances. Ainsi, la Commission a trouvé que les Québécois n'attachent guère d'importance au régionalisme. "Ils n'y voient pas un élément important de la vie canadienne. Prenant de la réalité une vue dualiste, ils ont parfois tendance à percevoir le Canada anglais comme un bloc monolytique".

A l'opposé du Québec, le Canada anglais est loin de constituer un bloc homogène. "Il est infiniment beaucoup plus divers et compliqué". Ceci expliquerait la vision particulière qu'ont les Canadiens anglais de leur pays, et les réactions qu'ils montrent dans la situation actuelle.

"C'est parce qu'un grand nombre de Canadiens anglophones voient dans leur pays une mosaïque culturelle et géographique qu'ils ont tendance à ne considérer les Canadiens français que comme minorité parmi tant d'autres, semblable à n'importe lequel des autres groupes minoritaires constitutifs de notre société. Leur vision du pays n'est pas, d'instinct, une vision dualiste, encore que celle-ci ait progressé depuis une dizaine ou une vingtaine d'années."

Le partage des compétences

Pour les membres de la Commission Pepin-Robarts, le sort que réservera l'avenir à la fédération canadienne est unilatéralement lié à des interventions sur le plan politique.

La mise en place -dans des délais assez brefs entend-on- de nouvelles structures politiques à l'échelle canadienne, par un nouvel assemblage de ses éléments constitutifs, devra être le fruit de discussions et de politiques quant au partage des compétences. (Que d'aucuns appellent le "partage des pouvoirs").

Un partage des compétences législatives et exécutives, et la répartition des revenus entre les gouvernements central et provinciaux, voilà l'autre volet nécessaire à toute réforme de la fédération canadienne.

Pour ce faire, la Commission de l'unité canadienne suggère une clarification et un ajustement du partage des champs de compétences.

Dans ce partage proposé, la Commission attribue six rôles précis à un gouvernement central et trois responsabilités distinctives aux gouvernements des provinces: pour le gouvernement central, les rôles sont: 1) d'être le promoteur et le symbole de l'identité et de la fierté canadienne; 2) d'assurer l'intégrité et la sécurité de la fédération; 3) d'assumer à titre ultime la responsabilité de la conduite de la politique extérieure; 4) de réglementer les grands leviers de la politique économique; 5) de contrôler le commerce interprovincial et international; 6) de stimuler l'activité économique à l'intérieur de la fédération.

Aux provinces, il incombe: 1) d'être les premiers responsables du bien-être culturel et social de leurs communautés; 2) de développer leur économie et d'exploiter leurs ressources naturelles; 3) de régir la propriété et les droits civils.

"Une trahison de la plus haute instance", dit la FfhQ.

Dans sa réaction officielle au document "Se retrouver", produit par la Commission de l'unité canadienne, la Fédération des francophones hors Québec, n'a pas eu des mots tendres à l'égard des recommandations de la Commission Pepin-Robarts touchant les minorités de langue française.

par André-Yves Rompré

"Nous percevons les décisions de la Commission à l'égard des collectivités francophones minoritaires, comme étant une trahison de la plus haute instance", scandaient les lignes d'un communiqué de presse émis par la FfhQ, à la suite de la parution du document "Se retrouver".

Pour expliquer sa position radicale, "prise sur le champ" à la suite de la publication du rapport de la Commission de l'unité canadienne, la Fédération des francophones hors Québec en relève des passages qui sont, à ses yeux, "contradictoires". Par exemple, la FfhQ relève cette affirmation des commissiares: "C'est précisément parce qu'on a voulu améliorer la situation des francophones hors Québec et au niveau fédéral, qu'on a suscité un vif ressentiment au Canada anglais avec, par voie de conséquence, un ressac encore plus vif au Québec." Ce à quoi la FfhQ répond qu'il s'agit là d'une insulte, d'une accusation qui tient les francophones hors Québec responsables "des déboires du gouvernement central et paternaliste "; et elle invite la Commission de l'unité canadienne à se référer à un chapitre des "Héritiers de Lord Durham" qui dénonce "le scandale et la futilité du bilinguisme institutionnel."

Ce à quoi s'oppose aussi -et surtout, semble-t-il, la FfhQ, c'est à la recommandation de la Commission Pepin-Robarts qui invite à reléguer le sort des minorités entre les mains des gouvernements provinciaux, "dans l'espoir que se développe entre les provinces un consensus sur un dénominateur commun qui serait éventuellement écrit dans la constitution du pays". Pour la FfhQ, cela contribuerait ni plus ni moins à lancer les minorités francophones "dans la gueule du loup". La Fédération s'appuie, en affirmant cela, sur le fait que "nous sommes forcés par l'histoire de constater qu'un consensus des dix provinces en ce qui a trait aux minorités n'a jamais été atteint".

La suite des "Héritiers" s'en vient

Par ailleurs, la Fédération des francophones hors Québec a fait savoir d'un même souffle qu'elle rendra public d'ici un mois un "rapport sur la réforme constitutionnelle". Il s'agira en quelque sorte d'une suite logique des "Héritiers" qui, aux dires de la FfhQ, "témoignera d'un effort innovateur, constructif, audacieux pour redéfinir le pacte confédératif en assurant la dignité de tous".

Autrefois de Saint-Pierre-Jolys

M. René Préfontaine nommé sous-ministre au Tourisme et aux Affaires culturelles

M. René Préfontaine, qui a assumé d'importantes fonctions dans les domaines éducationnel et culturel au Manitoba avant son départ pour Ottawa il y a treize ans, reviendra dans sa province natale comme sous-ministre au Tourisme et aux affaires culturelles.



Le premier ministre du Manitoba, M. Sterling Lyon, a déclaré que M. Préfontaine, qui assumera ses fonctions le 1er mars, apporte à ce poste une vaste expérience en matière de planification économique, en tourisme éducatif, en développement culturel et en affaires communautaires et provinciales.

M. Préfontaine s'est particulièrement fait connaître au Manitoba par le travail qu'il a accompli tant comme secrétaire exécutif de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba (1959-61), que comme directeur exécutif de l'Association des commissaires d'écoles du Manitoba (1962-65). Il a également assumé durant cette période les fonctions de vice-président de la Corporation du centenaire du Manitoba, de président de l'Association des commissaires d'écoles du Manitoba et de président de la division scolaire de la Rivière-Rouge.

Par la suite, M. Préfontaine a oeuvré à l'emploi du Secrétariat d'Etat et faisait affaire avec des organismes tels que la Société Radio-Canada, l'Office national du film, le Conseil des arts du Canada, les Musées nationaux, le Centre national des Arts et autres organismes culturels.

M. Préfontaine, âgé de 55 ans, est né à Saint-Pierre-Jolys, au Manitoba, et il a fait ses études au Collège de Saint-Boniface et à l'Université du Manitoba. S'étant engagé dans l'armée canadienne, il a servi comme lieutenant pendant la dernière guerre mondiale.

Un nouveau directeur général à la FfhQ

M. Donald Cyr, directeur général de l'Association culturelle franço-canadienne de la Saskatchewan, deviendra officiellement, le 5 mars, le troisième directeur général de la Fédération des francophones hors Québec (FfhQ). Il succédera ainsi à M. Philippe Landry, entré en fonction en septembre dernier, qui quitte son poste pour des raisons de santé.

Le nouveau directeur général de la FfhQ est un Franco-Albertain de 36 ans, né à Legal. Avant d'occuper le poste, depuis janvier 1977, de directeur général de l'Acfc, il a été, entre autres, principal de l'école Bonnyville en Alberta. René-Marie Paiement, responsable du développement communautaire à l'Acfc présente M. Donald Cyr comme un homme ayant "une énorme capacité de travail, qui sait où il va. Durant son passage à l'Acfc, il aura su donner à cet organisme une crédibilité nouvelle".

Le festival des trappeurs s'en vient au Manitoba

Les aspirants au titre de "Roi des trappeurs" se réuniront à Le Pas (Manitoba) du 14 au 19 février pour mesurer leur habileté à courir en raquettes, à écorcher des rats musqués, à poser des pièges et à conduire des équipages de chiens pendant les trois jours éreintants que dure le "World Championship Dog Derby", dans le cadre du festival annuel des trappeurs.

Cette course prestigieuse de 240 km (150 milles), qui rapporte $2,000 au vainqueur, mit à l'épreuve l'endurance des chiens et des hommes pour la première fois en 1916.

Le 10 février, peu avant le début du festival, les participants à la course de motoneiges Manitoba 800, en provenance de Winnipeg, feront irruption en ville où seront organisées des rencontres et des danses pour leur souhaiter la bienvenue et leur donner un avant-goût des réjouissances à venir.

A l'intention des plus robustes qui, à l'occasion de ces manifestations, se découvriront une faim de loup et une soif gargantuesque, il y aura sept dîners-rencontres avec spectacle continuel, cinq fêtes à la bière, des petits déjeuners aux crêpes, et un banquet des conducteurs de traîneau.

Quant aux autres, ils pourront assister à des combats de lutte entre "squaws" ou participer à des concours d'imitation du cri de l'oie sauvage, de barbe, de sculptures sur glace, de violon et de gigue.

On prévoit aussi présenter un défilé de mode, le couronnement de la Reine de la fourrure du nord et un spectacle scénique.



Cette année encore, les Moines du Club Richelieu de Saint-Boniface se préparent à accueillir les participants du Festival du Voyageur, et ce, à leur "Grenier de l'Abbaye", situé au 271, de la rue de la Cathédrale. Vous y trouverez un bon choix de vins que vous pourrez apprécier tout en dégustant nos bons fromages et nos excellentes tourtières. Le Frère Michel animera les soirées avec ses célèbres chansons à répondre. Vous pourrez également chanter avec un nouveau groupe qui fera ses débuts cette année au Grenier: "Les plus ou moines". Egalement présent, le grand pilote de "Kébec-Hare" qui vous emmènera faire un tour d'avion très différent de ceux dont vous êtes déjà habitués.

L'espace d'Emile Pelletier

Emile Pelletier est un historien bilingue qui, depuis un certain nombre d'années, a mis ses talents d'éditeur, d'écrivain et d'homme d'affaires au service de la cause métisse. A 61 ans, il songe à se préparer une relève. C'est donc qu'il se demande qui, dans l'avenir, éditera des livres en français au Manitoba...

par Alexandre L. Amprimoz

Ce ne fut pas toujours facile: au début, en 1973, la "Manitoba Metis Federation" ne put lui accorder qu'un contrat de six mois. Mais sa contribution fut appréciée et il tient encore aujourd'hui son poste. Comme le Français Auguste-Henri de Trémaudan qui écrivit en 1935 cette "Histoire de la Nation Métisse dans l'Ouest canadien", Emile Pelletier a su, de l'extérieur, devenir un défenseur de la culture métisse.

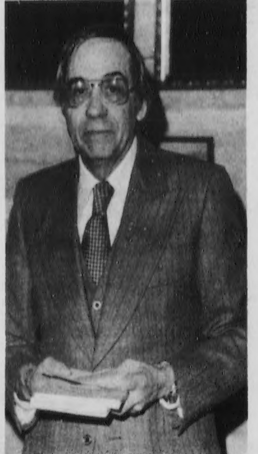
Les résultats? -Il est l'éditeur de deux maisons d'éditions: The "Manitoba Métis Federation Press" et "Les Editions Bois-Brûlés" qui, depuis 1974, ont publié une douzaine d'ouvrages. Les subventions des gouvernements fédéral et provincial -qui n'ont pas été abondantes- ont tout de même permis le lancement de l'entreprise. Ainsi les nouveaux livres sont publiés avec les fonds provenant des ventes des premiers.

Certains ouvrages comme "A Social History of the Manitoba Métis" (1977), de Pelletier lui-même, se sont vendus à plus de 6000 exemplaires. A ce sujet, l'auteur prépare une nouvelle édition en français dans laquelle il tentera d'élargir l'horizon de ses recherches vers l'évolution de l'Ouest francophone.

D'autres textes, comme "The Other Natives" (en deux volumes), constituent des recueils d'essais en anglais et en français. D'ailleurs, les livres publiés par Emile Pelletier dépassent souvent les cadres littéraire, culturel et historique. "Exploitation of Metis Land", par exemple, illustre les abus dans l'attribution de terres métisses depuis 'The Manitoba Act'. Cet ouvrage, édité par D.B. Sealey, a ainsi stimulé des recherches totales dans ce domaine; recherches entreprises par des agences gouvernementales.

Deux livres méritent une attention particulière. Il s'agit tout d'abord de "L'Espace de Louis Goulet" regroupant des fragments des mémoires d'un Métis, de 1859 à 1936. Ce texte est une mine inépuisable, non seulement pour les historiens, mais aussi pour les amateurs. On y voit évoluer, entre autres figures historiques célèbres, Louis Riel et ses associés de Batoche. "L'Espace de Louis Goulet" donne une idée de la vie dans l'Ouest épique. Il n'est pas étonnant alors que ce livre ait été très bien accueilli par Jacques Ferron et par les critiques du "Devoir". Aussi les éditeurs Torontois songent-ils à traduire cette oeuvre reprise par Guillaume Charette (1884-1952) et éditée par Emile Pelletier.

L'autre volume qui vient d'être publié par "Les Editions Bois-Brûlés" a pour titre "Henri Létourneau raconte" qui a fait l'objet d'un récent article dans **La Liberté**.



M. Emile Pelletier

Et ce n'est pas tout, car Emile Pelletier a des projets. Des manuscrits attendent d'être envoyés à l'imprimeur, mais contrairement à ce que dit la fable, ce sont les fonds qui manquent le plus.. Enfin, pour l'avenir immédiat, il y a un troisième volume dans la série "The Other Natives", un recueil d'articles au sujet de Louis Riel, une réédition de "L'Histoire de la Nation Métisse dans l'Ouest canadien", peut-être un autre volume de Létourneau et "L'Evolution sociale des francophones de l'Ouest canadien" d'Emile Pelletier.

Les Editions Bois-Brûlés ont besoin d'encouragements afin que ce travail puisse stimuler d'autres chercheurs, car le patrimoine historique est toujours constitué par des chefs-d'oeuvre en péril qui tombent trop souvent dans l'oubli du temps. Il faut aussi songer à la relève, car Emile Pelletier commence à penser à une retraite bien méritée...

Au Winnipeg Art Gallery

La peinture du Québec des années 1940 et 1950

Du 9 février au 15 avril 1979 aura lieu au "Winnipeg Art Gallery" une exposition ayant pour sujet "Frontières de nos rêves: la peinture du Québec dans les années 1940 et 1950".

Une cinquantaine de grandes oeuvres de 17 artistes québécois feront revivre la révolution esthétique des années 1940 et 1950. Il s'agit d'une exposition importante, car elle permettra de suivre l'évolution des styles de ces deux décennies. C'est grâce aux innovations artistiques audacieuses des peintres québécois de cette période que la peinture abstraite canadienne put faire reconnaître sa valeur.

L'exposition comprendra des oeuvres de Paul-Emile Borduas, Alfred Pellan, John Lyman et Claude Tousignant.

Dans les années 1940, Paul-Emile Borduas et son groupe, les automatistes, créèrent une nouvelle façon, abstraite et émotive, de voir la réalité. Ils s'inspirèrent des théories surréalistes et des oeuvres avant-gardistes de John Lyman et de la "Contemporary Art Society".

A la même époque, Alfred Pellan suivait une voie différente, mais toute aussi nouvelle. Vers les années 1950, l'approche émotive fit place à une perspective plus intellectuelle qui donne lieu à de nouvelles théories, exprimées dans les oeuvres des Plasticiens et des peintres de l'Espace Dynamique.

A l'occasion de cette exposition, on pourra assister à la projection de films, les samedis à 14 h, du 10 février au 10 mars, en l'Auditorium Muriel-Richardson. L'entrée est gratuite. On offrira aussi des tournées gratuites de l'exposition avec des commentaires en français le dimanche.

Les 27 et 28 janvier

Deux jours de carnaval à La Broquerie

Au cours de la journée de samedi et dimanche les 27 et 28 janvier, plusieurs Manitobains se sont rendus à La Broquerie. Qu'est-ce qui motivait ce déplacement? Le vingtième carnaval de l'endroit, tenu sous les auspices du Comité des Sportifs de l'endroit.

par Raymond Labbé

Plusieurs activités se sont déroulées au cours de la journée de samedi, soit surtout des rencontres de hockey mineur au niveau des classes Novices, Pee-Wees et Bantams, alors que les formations locales recevaient la visite de celle de New Bothwell, Grunthal et de Blumenort.

Dans la première rencontre, les bantams de La Broquerie ont facilement disposé du New Bothwell par un verdict de 7-3. Robert Normandeau avec un truc du chapeau, Denis Fournier et Marc Tétrault avec deux filets ont enfilé les buts des locaux, pendant que Wayne Fiesen avec deux et Keven Georteen ont inscrit ceux des visiteurs.

Les novices de La Broquerie, pour leur part, ont subi un revers de 6-3 aux mains du Grunthal, Albert Warkentin avec cinq, Dale Fiesen avec quatre filets et Jason Mahara ont été les pointeurs pour les visiteurs. Robert Gagnon, avec deux et Marc Carrière ont atteint la cible pour les locaux.

Au niveau des Pee-Wees, La Broquerie a subi un revers de 8-5 aux mains de ceux de Blumenort. Curtis Brand a marqué cinq fois et Braddly Elkie, trois fois, ont marqué pour Blumenort. Joël Langlois et Gérald Lafrenière ont compté respectivement trois et deux buts au profit de l'équipe locale.

Le bonhomme était présent

Au cours de cette même journée, le joyeux "Bonhomme Carnaval", avec toute la cordialité et la jovialité qu'on lui connait, a été de la fête. Les spectateurs présents ont également eu le privilège de rencontrer un personnage fort bien connu dans cette partie francophone du Manitoba, soit "Peter Puck".

Pendant la deuxième journée d'activité du carnaval, deux rencontres des plus intéressantes se sont déroulées. Ainsi en première, quelque 300 spectateurs présents, ont vu les jeunes atomes (Wee-Pees) de La Broquerie subir un cinglant revers de 13-0 aux mains du Sainte-Anne. Jason Wrablswky, cinq buts, Jules Bouliane, quatre, ainsi que Robert Fillion, Daniel Chaput, Marc Prescott et Gordon Mackinn ont été les pointeurs pour les visiteurs. Il faut signaler, malgré ce dur revers, qu'il s'agissait d'une première partie cette saison, et il faut souligner l'excellent travail de la part de ces jeunes et du gardien Gérald Descelles.

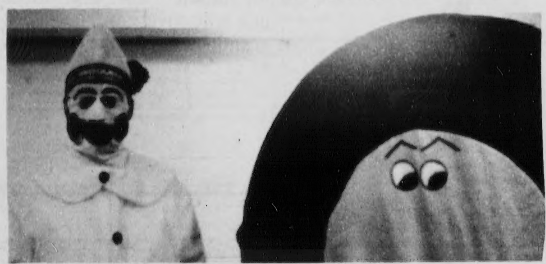
Une autre rencontre se déroulait en après-midi du dimanche alors que deux formations féminines de La Broquerie se sont fait face dans une partie des plus amicales: pointage final de cette rencontre: Equipe Jean Kirouac: 4, Equipe Fernand Piché: 2.

Une tradition qui remonte à 1959

MM. Roland Gauthier et Gilles Normandeau, respectivement président et vice-président du club sportif de La Broquerie, étaient fort heureux et satisfaits de la réponse du public alors qu'au-delà de 150 spectateurs ont assisté aux diverses activités qui se sont déroulées en cette fin de semaine. M. Roland Gauthier tenait à spécifier également que ces journée devaient être des fêtes pour les jeunes, et une rencontre familiale et de fraternité. Il tenait à ajouter que le carnaval a toujours été organisé par le club des sportifs et qu'il s'agissait d'une tradition qui remonte à 1959, première année d'existence. De plus, M. Normandeau a tenu à déclarer qu'au-delà de 30 personnes ont oeuvré bénévolement à l'organisation de ces festivités.

Le Club des Sportifs tenait à remercier la participation des Clubs Saint-Jean-Baptiste et les Chevaliers de Colomb pour l'organisation d'activités pendant le Carnaval, de même que les nombreux bénévoles qui ont collaboré à cet événement.

En guise de conclusion, le carnaval a connu sa part de succès et l'on peut être certain qu'il reviendra avec une vigueur nouvelle l'an prochain.



Le "Bonhomme Carnaval", un enfant et "Peter Puck". Cela se passait au carnaval annuel de La Broquerie.

RÉMINISCENCES '79

centenaires
et anniversaires de chez nous

Assemblée annuelle de la Sfm

Les samedi et dimanche, 10-11 mars

A l'occasion de l'assemblée annuelle de la Sfm qui aura lieu le 11 mars prochain au Centre des Congrès, la Société historique de Saint-Boniface (SHSB) présentera une exposition de photos, documents, cartes et plans. Elle traitera des paroisses et municipalités francophones qui ont célébré, ou célébreront bientôt, leur centenaire:

Saint-Pie-de-Letellier
Sainte-Anne-des-Chênes
Sainte-Agathe
Saint-Pierre-Jolys
Saint-Léon
Saint-Jean-Baptiste
Saint-Joseph
Saint-Laurent
La Broquerie
Lorette
Saint-Charles

et les municipalités de Saint-François-Xavier et de Montcalm. A cette liste nous ajoutons Saint-Boniface qui célébrait l'an dernier le 160e anniversaire de sa fondation, un événement qui a passé quasi inaperçu.

Pour monter une exposition d'une telle envergure, la SHSB a grandement besoin de votre aide et de votre appui. Elle est à la recherche de vieux journaux, de photos, d'albums, de la dernière lettre de votre grand-mère, de lettres des cousins, d'arbres généalogiques, enfin de tous les documents ayant trait aux paroisses ou municipalités mentionnées ci-dessus.

La SHSB aimerait bien que vous nous les donniez! Mais elle comprend que de tels souvenirs sont d'une grande valeur sentimentale et de véritables trésors. Alors, si vous ne voulez pas les donner, songeriez-vous à nous les prêter, ou encore, à nous avertir que vous avez bien tel ou tel document ou photo et que vous nous permettriez d'aller les copier à votre domicile.

Surtout, gênez-vous pas! Vous savez, bien des gens possèdent des tas de documents, mais, par modestie sans doute, s'imagine que leurs papiers ne présentent aucun intérêt aux autres. Pourtant ces documents pourraient nous être d'une grande utilité. Alors, cherchez dans vos greniers ou dans vos sous-sols.

Si vous avez des photos, documents et quoi encore, et si vous voulez permettre à d'autres d'en jouir et d'en profiter, veuillez s'il vous plaît nous en avertir en communiquant soit par lettre (Société historique de Saint-Boniface, Cp 125, Saint-Boniface, R2H 3B4), soit par téléphone (M. Gérard Lagacé, 269-1846).

Merci!



Des bonnes recettes pour le Festival!

Dans le cadre de l'émission radiophonique quotidienne "Le Marché aux puces", animé par Monique Hébert à Cksb, cette animatrice a demandé-depuis plusieurs semaines-à ses auditeurs et auditrices de lui fournir leurs meilleures recettes pour la période du "Festival du Voyageur". La réponse a été bonne et des dizaines de secrets ménagers ont été envoyés. *La Liberté* reproduit ici les meilleures recettes que lui a refilées Mme Hébert qui, à ce qui parait les a toutes essayées.

Boeuf bourguignon

2-3 livres de boeuf à bouillir.

Bonne casserole en fonte avec couvercle.

Ajouter 1 paquet de soupe Lipton aux champignons, 1 paquet de soupe Lipton à l'oignon

Couvrir vin rouge

Cuire au four à 200o.

Grands-pères

3 à 4 c. à table de saindoux
½ tasse de sucre blanc
1½ tasse de farine à pâtisserie
2 c. à thé de poudre à pâte
½ c. à thé de sel
½ tasse de lait
Du sirop d'érable.

Crémer avec le saindoux.
Ajouter graduellement le sucre.
Tamiser ensemble les ingrédients secs et ajouter au premier.
Ajouter le lait.
Cuire dans le sirop bouillant.
Diminuer, baisser le feu. Cuire les grands-pères pendant 10-15 minutes dans le sirop chaud - à couvert.

Tarte 1900

Bien mélanger:

1½ tasse de farine
1 pincée de sel
½ tasse de "shortening"

Ajouter 6 onces de vieux cheddar râpé.

Garniture:

4 à 6 c. à table d'eau
½ tasse de sucre
2 c. à table de farine
¼ c. à thé de cannelle
6 pommes tranchées
2 c. à table de beurre

Bannock (pain indien)

Bien mélanger:

2 tasses de farine
6 c. à thé de poudre à pâte
¼ tasse de sucre
1 c. à thé de sel

Mélanger avec des ingrédients secs:

1 tasse Crisco

Ajouter lentement 1½ tasse de lait.
Ajouter 1 tasse de raisins, de noix ou de dattes.
Lèchefrite 1".

Cuire à 450o - 10-15 minutes.

Tarte Ferluche

½ tasse de farine
1 tasse de mélasse
1 tasse d'eau froide
½ tasse de raisins secs
½ c. à thé de beurre
1 abaisse cuite.

Mélanger la farine, la mélasse et l'eau. Faire cuire, en brassant le mélange devient crème épaisse.

Ajouter les ingrédients secs.
Ajouter le beurre.
Laisser refroidir.
Mettre dans l'abaisse.
Garnir de noix ou de crème fouettée.

Tarte sirop d'érable

1 tasse sirop d'érable
1 tasse d'eau chaude
1/8 c. à thé de sel
2 jaunes d'oeufs à mousser
1 c. à thé de beurre
noix au goût

Faire bouillir le sirop, l'eau et le sel. Epaissir avec le féculent. Ajouter des jaunes d'oeufs, toujours en brassant. Mettre dans une abaisse cuite. Garnir de meringue. Faire dorer.

Sucre à la crème

3 tasses de cassonade
1 tasse de sucre blanc
2 tasses de crème à céréale

ou

1 tasse de lait Carnation
1 c. à soupe de beurre ou de margarine

Amener à l'ébullition en brassant, cuire lentement jusqu'au test de la boule molle dans l'eau froide; brasser; ajouter des raisins ou des noix au goût. Mettre dans une lèchefrite beurrée.

Tarte aux oeufs

3 oeufs
½ tasse de sucre
1 ½ tasse de lait chaud
1 c. à table de féculent
1/8 c. à thé de sel
muscade ou vanille

Mélanger le sucre et la fécule. Ajouter au lait chaud. Mousser les oeufs. Incorporer au lait chaud sans cesser de battre. Faire tiédir. Mettre dans une abaisse non-cuite qui a été badigeonnée de blanc d'oeuf. Cuire à 325o pendant au moins 30 minutes. Surveiller de près.

Fèves au lard

4 tasses de fèves blanches (faire tremper durant la nuit) faire bouillir ½ heure.

1 oignon - ne pas trancher
5 ou 10 tranches de bacon à saveur de sirop d'érable
1 morceau de lard salé - au goût
1 tasse de sirop d'érable
½ tasse de ketchup
1 c. à thé de moutarde sèche
2 c. à thé de sel

Ajouter de l'eau pour couvrir les "binnes".

Cuire à 275o pendant 5 heures.



Le Conseil jeunesse provincial, par un projet spécial de formation et d'éveil des jeunes francophones à leur milieu, a mis sur pied une équipe de quatre personnes chargées de la rédaction de cette page. L'équipe prépare des articles en espérant intéresser le plus de jeunes possible au travail qui les attend pour assurer le rayonnement du fait français au Manitoba.

La Liberté met gracieusement cette page à la disposition des jeunes Franco-Manitobains. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs et les responsables du projet.

Un concours national de dissertation est annulé

Alain Gautron, étudiant en 12e année au "Saint-Paul's High School" fut le gagnant régional de la catégorie française du 6e Concours National de Dissertation, l'an dernier. Un concours désormais annulé...

par Gilles Dumaine

Pour la première fois l'an dernier, ce concours pour étudiants de 10e et 11e année, tenu sous les auspices du Conseil canadien des Chrétiens et Juifs en collaboration avec le Secrétariat d'Etat, se déroulait dans les deux langues officielles. Il le fallait bien, car le sujet que devait aborder les étudiants traitait de l'unité canadienne.

Pour Alain Gautron, c'était nécessaire de disserter ce sujet "d'un point de vue humain plutôt que politique" dit-il, car selon lui, "l'unité réside dans la tolérance entre tous (Canadiens", n'importe leurs régions, leurs origines ou leurs cultures.

Deux dissertations, l'une en français, l'autre en anglais, ont été choisies de chaque province. Les gagnants, ainsi que les professeurs qui ont supervisé le travail de chaque élève, se sont mérite un voyage de cinq jours, toutes dépenses payées, à Ottawa et à la ville de Québec.

C'est pendant la semaine du 21 au 27 janvier 1979, que les étudiants ont pu rencontrer des politiciens et fonctionnaires des gouvernements fédéral et québécois et ainsi prendre connaissance, d'une façon plus personnelle, de l'implication politique de la crise constitutionnelle.

Selon Alain Gautron, c'est par l'entremise de tels voyages-rencontres que les jeunes peuvent mieux comprendre ce qu'est le Canada et les Canadiens.

Concours annulé

Mais pour les jeunes écrivains qui auraient songé à faire la même expérience qu'Alain Gautron, il est maintenant trop tard. Car, lors de son dernier congrès annuel, le Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs a pris la décision d'annuler le concours national de dissertation, et ça à cause d'un manque d'intérêt, non seulement chez les jeunes, mais aussi chez les professeurs qui se voyaient chargés de superviser le travail des étudiants.

"C'est vraiment dommage, admet un porte-parole du Conseil, car il y a des étudiants qui y sont très intéressés, mais pas en assez grand nombre. Comme c'était un concours national, les coûts d'administration étaient trop élevés pour continuer, vu la faible participation qu'on en recevait. En effet, l'année dernière, ici au Manitoba, on a reçu quinze dissertations alors qu'on en attendait un minimum de cinquante."

Il semblerait qu'il y a au moins un soupçon de vérité dans le cliché qui voudrait que les étudiants d'aujourd'hui oublient, peu à peu, comment écrire.



M. Alain Gautron

Du théâtre au Collège

"Les gens bien portant sont des malades qui s'ignorent"

par Roger Lagassé

Depuis deux mois déjà, une quarantaine d'étudiants et de professeurs du CuSB travaillent à la préparation de "Knock", comédie de Jules Romains qu'ils présenteront du 13 au 17 février. Ça sera avant tout un spectacle divertissant.

Mais "Knock" ne manquera pas de traduire un message. "Peut-être ça fefera réfléchir les gens tout en les tordant", déclare Vincent Dureault qui interprétera le rôle du Docteur Parpalaid. "A savoir si on devrait prendre deux, trois pilules pour chasser l'insomnie ou le mal de tête, ou bien simplement se servir de notre gros bon sens."

"Knock" sera présenté au Collège pendant le Festival du Voyageur. La mise en scène est signée Harry Ragoonaden.



De gauche à droite: Vincent Dureault, Gilbert Verrier, Evelyne Bosc, et Raymond Laflèche, comédiens en répétition pour "Knock".

Rectificatif

Dans l'article "En radio et en télévision" de "La Relève" du 1er février, il fallait lire "François Pilon est réalisateur de l'émission Pulsation à l'antenne de Cksb".

Le 10e anniversaire du Festival

Encore une fois on attend impatiemment le Festival du Voyageur. En plus de ça, c'est son 10e anniversaire. Raison de plus d'y participer et de faire de la semaine du festival une semaine remplie d'esprit canadien-français.

par Lise Dupuis

Cette année, on tentera d'accueillir davantage les gens avec le talent franco-manitobain. Où se rendre pour ces soirées?

Louis Paquin, coordonnateur des activités culturelles du Conseil Jeunesse Provincial lance une invitation au public âgé de 18 à 35 ans au "Cabaret des jeunes pionniers" situé au "Saint-Boniface Golf Course" au 100 de la rue Youville. Le but spécifique de ce relais sera d'exposer le talent franco-manitobain. La vedette invitée est nulle autre que Maurice Paquin. Il profitera de cette occasion pour lancer son nouveau disque. Cela se fera le lundi 12 février.

D'autres artistes franco-manitobains invités à ce relais sont le groupe "Monique et Nicole" dont les membres sont Monique Corriveau, Nicole Brémault, Guy Corriveau à la batterie, Roland Roch à la guitare électrique, et Mark Kolt au piano. Le groupe "Cripi" composé de Christian et Pierrette Laroche ainsi que le duo Norman Lemoing et Gisèle Fredette y seront aussi quelques soirs pour nous présenter chacun leur spectacles.

Gisèle Grenier, présidente du comité d'organisation, affirme que le relais "Jeunesse Rencontre", situé au Centre communautaire du Précieux-Sang, sera ouvert du 11 au 18 février à tous les soirs pour les jeunes âgés d'environ 15 à 18 ans. Cette auberge jeunesse offrira des discos. En plus, l'émission Pulsation réalisée par François Pilon, et animée par Christian Leroy, sera diffusée de 18h15 à 20h30 au CcPS à tous les soirs de la semaine. Le groupe "Soleil", composé de jeunes Franco-Manitobains, est invité à se présenter sur scène le samedi soir."

Au Centre culturel franco-manitobain, il y aura comme à l'ordinaire une auberge qui nous présentera elle aussi des artistes franco-manitobains tels que Lucille Emond et le groupe "Prairie Dog" sur scène le soir. Sur l'heure du déjeuner (midi) Gil Vandale et ses canotiers y seront pour animer la foule.

Le "Casino" situé au Centre des Congrès à Winnipeg offrira les 15, 16 et 17février le groupe Doug Kershaw et les frères Balfa.

Voilà, entre autres, quelques relais qui garderont leurs portes ouvertes pour les jeunes. Donc profitez-en, on vous attend!

Pensionnés de la pension de sécurité de la vieillesse



**POUR
LE SUPPLEMENT DE
REVENU GARANTI
OU POUR LES BENEFICES
D'ALLOCATION
AU CONJOINT?**

Ce bureau peut vous aider!

2e étage, édifice Bestlands
**191, av. Pioneer
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 949-3640**



Health and Welfare Canada — Santé et Bien-être social Canada

Income Security Programs — Programmes de la Sécurité du Revenu



VOUS ÊTES CORDIALEMENT INVITÉS À VENIR VEILLER AVEC LES MOINES DU CLUB RICHELIEU DE SAINT-BONIFACE AU GRENIER DE L'ABBAYE 271, AVENUE DE LA CATHÉDRALE.

VOUS POURREZ GOÛTER DES BON VINS ET DÉGUSTER DES FROMAGES, BISCUITS ET TOURTIÈRES TOUT EN ÉCOUTANT ET PARTICIPANT AUX CHANSONS DU FRÈRE MICHEL - ET POUR VOUS FAIR RIRE DAVANTAGE VENEZ DONC ÉCOUTER LES MONOLOGUES DES MOINES.

VENEZ VOUS AMUSER ET FRATERNISER AVEC LES RICHELIEU.



DU 11 AU 14 FÉVRIER DE 19h30-24h00
DU 15 AU 17 FÉVRIER DE 19h30-1h00
PAIX ET FRATERNITÉ
LE PÈRE PRIEUR (LEBOSS)

COURS POUR LES DISTRIBUTEURS DE PESTICIDES

Tous les distributeurs de produits chimiques commerciaux (à l'exeption des élagueurs d'arbres, paysagistes, contrôleurs des maladies causées par les insectes, et les fumigateurs) doivent suivre l'un de ces cours et passer avec succès un examen écrit pour obtenir un permis (1979) de distribution de pesticides.

Cours à Winnipeg:

Auditorium Norquay, 401 avenue York; inscription, à 8h30 a.m.

Pour les sols - le mardi, 27 février, 1979
Sur les routes - le jeudi, 15 mars, 1979
Dans l'air - le vendredi, 16 mars, 1979

Cours à Brandon:

Harry's Ukrainian Kitchen and Steakhouse, Chemin TransCanada, entre les 1ère et 18e Rue

Inscription: à 8h30 a.m.

Pour les sols: le mercredi, 28 février, 1979

Pour plus de renseignements s'adresser au Ministère de l'Agriculture du Manitoba par téléphone en composant 946-7801.

MANITOBA
Department of Agriculture

LE COMMIS
Roman par Gérald Moreau

Double drame d'un jeune Québécois dans l'ouest canadien: peut-il se sentir chez lui dans une ville anglophone où la langue et la mentalité ne sont pas les siennes; doit-il se résoudre à contenter les désirs qui l'assaillent?

Éditeur: La Pensée Universelle
7, rue des Carmes
75005 Paris, France

160 pages $6.00

EN VENTE DANS LA PLUPART DES LIBRAIRIES

LANCEMENT OFFICIEL DE DEUX LIVRES
ÉDITIONS DU BLÉ

Lancement officiel du livre de Auguste-Henri de Trémaudan

HISTOIRE DE LA NATION MÉTISSE DANS L'OUEST CANADIEN

le vendredi 16 février à 20 heures au gymnase du Collège Universitaire de Saint-Boniface



Lancement officiel du livre de Marcien Ferland

CHANSONS À RÉPONDRE DU MANITOBA FRANÇAIS

le jeudi 15 février à 20 heures au gymnase du Collège Universitaire de Saint-Boniface

HISTOIRE DE LA NATION MÉTISSE DANS L'OUEST CANADIEN

Un livre qu'il fallait réimprimer parce que l'auteur raconte une histoire qui doit être mieux connue. La préface de monsieur Alfred Monnin et les illustrations de Robert Freynet ajoutent à la valeur de ce volume. Un livre à lire et à offrir à ses amis.

Bienvenue à tous

Des chansons, des commentaires, de la musique et des illustrations de Réal Bérard que l'auteur nous présente dans un magnifique volume dédié à la mémoire de son collègue, le regretté professeur Robert Painchaud.

Bienvenue à tous



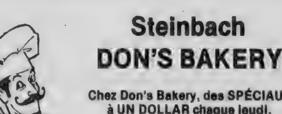
LAVERIE
SAINT-BONIFACE

543, Langevin — Tél.: 233-8298

Dimanche et jours de fête
10 h à 20 h
Lundi au samedi 8 h à 21 h 30

- Machines à laver New speed Queen • Facilités de lavage à votre disposition • Service "Rug Doctor" • Dépôt de nettoyage à sec Perth
- Produits Amway en vente.

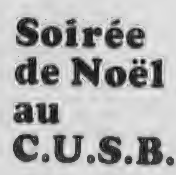
Laundromat



**Steinbach
DON'S BAKERY**

Chez Don's Bakery, des SPÉCIAUX à UN DOLLAR chaque jeudi.

- **Pain non tranché - 4 pour $1**
- **Petits pains - 3 douz. pour $1.**



Soirée de Noël au C.U.S.B.



Le directeur sportif, **M. Fernand GREGOIRE**, range son équipement.



La famille **NOEL** participe au festin.



Prendre un p'tit coup c'est agréable...



Célébration eucharistique à la chapelle du collège avec l'abbé **Claude BLANCHETTE**. "On allume sa lampe" en préparation de la grande fête de Noël.





Michelle BOULET



Christine DELMAS

BOURSES DE LA CAISSE POPULAIRE

Deux étudiantes au C.U.S.B. ont reçu des bourses de $500. de la Caisse Populaire de Saint-Boniface. Les bourses sont accordées à des étudiants inscrits en première année et sont basées sur le mérite académique de l'étudiant.







La lourde tâche du professeur universitaire accomplie avec un élan de joie.



LE SAMEDI À 21h30 : CHEZ DENISE

un nouveau feuilleton écrit et interprété par Denise Filiatrault



PROGRAMME de CKSB et de CBW

LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

340, boulevard Provencher, St-Boniface, R2H 0G7, Tél.: 233-8972

La Galerie d'art de Winnipeg vous invite ainsi que vos amis au vernissage officiel de

FRONTIÈRES DE NOS RÊVES:
LA PEINTURE DU QUÉBEC DANS LES ANNÉES 1940 ET 1950

Jeudi, le 8 février 1979 à vingt heures trente au "Skylight Lounge"

Tout le monde est bienvenu

Un spectacle de danses folkloriques canadiennes-françaises sera donné par Les Danseurs de la Rivière-Rouge

Le restaurant sera ouvert au Ccfm la semaine du Festival du Voyageur du 11 février au 18 février de 12 h 00 à 22 h 00

Le Centre culturel franco-manitobain et Le 100 Nons présentent...



cabaret cabanon

SPECTACLE — CABARET

340, boul. Provencher

[petite salle de spectacle - 2e étage]

20 h 30: $3.00

ROGER FOURNIER

et orchestre

samedi 24 février

Les billets sont en vente au guichet du Ccfm.

YOGA

Professeur: Suzanne Prince

Inscription: $20.00 - le lundi 19 février 1979 à 19h00 - Salle 4H

Durée - -10 sessions

Lundi soir -

19h30 à 20h30 - 19 février au 23 avril

et

20h30 à 21h30 - 19 février au 23 avril

FRANCOPHONIE MANITOBAINE

VPW 15

Emission télévisée à 22 h chaque mercredi au canal 13

14 février — Henri Letourneau

télé-relais

Ecoutez **MARCIEN FERLAND**, musicien, compositeur, auteur, chef d'orchestre et directeur de la chorale "LES INTRÉPIDES" à **GENS DE MON PAYS - 11 FÉVRIER - À 17 H 15.**

Marcien révèle à Marie Benoist-Martin, animatrice, ce qu'il a découvert au cours d'une étude de quatre ans sur le folklore au Manitoba français qui fera l'objet d'une publication **"Chansons à répondre du Manitoba"** qui sera lancée le 15 février 1979.

EN DIRECT DU Festival

(Club de La Vérendrye)

TOUS LES SOIRS À 19H30 du lundi au vendredi





enregistrée devant un public, au club de La Vérendrye, cette émission de variétés "prendra le pouls" du Festival.

Animation:
Pierre d'Auteuil
Réalisation:
Léo Faucault



Marcel Meilleur et son orchestre (tous les soirs)



Maurice Paquin (mardi 13)



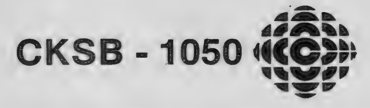
anne Jeanson (vendredi 16)



Henri Létourneau (date non confirmée)



Nicole Brémault (mardi 13)



CKSB EST AU FESTIVAL DU VOYAGEUR

DU 12 AU 16 FÉVRIER

DÉJEUNER AUX CRÊPES - de 7h30 à 9h30 -
- À PREMIER QUART -

AU CENTRE COMMUNAUTAIRE PRÉCIEUX-SANG
202, rue Kenny
avec Nadine Hrynek et Gérard Prenovault
réalisée par Yves André

BOÎTE À MUSIQUE - de 12h15 à 14h00 -

AU RELAIS DU VOYAGEUR
340, boul. Provencher
avec Monique Hébert

CAHIER MANITOBAIN - 16h30 à 18h00 -

AU RELAIS DU VOYAGEUR
avec Marie Benoist-Martin et André Martin
réalisée par Georges Paquin

PULSATION - de 18h15 à 20h30 - "JEUNESSSE RENCONTRE"

AU CENTRE COMMUNAUTAIRE PRÉCIEUX-SANG
avec Christian Leroy
vous pouvez danser, gagner des t-shirts et entendre CHATRULU, groupe invité à la Saint-Valentin - 19h30
réalisée par François Pilon

Du 12 au 24 février
en direct de Brandon:

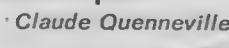
LES JEUX D'HIVER DU CANADA

- **lundi 12, à 20h:** Cérémonie d'ouverture
- **du mardi 13 au vendredi 16: à 23 h 20, tous les soirs:**

Résultats des compétitions de boxe, hockey, badminton, ski alpin, nage synchronisée, tennis sur table et volley-ball.

Les reportages, seront commentés par:

Pierre Dufault *Claude Quenneville* *Serge Arsenault*





Amateurs de sports... soyez à vos postes.

TROIS ÉMISSIONS SPÉCIALES SUR LE COLLOQUE CULTUREL ET D'ATHLÉTISME À BANFF (Alberta)

Le vendredi 9 février à 21 h, nous vous inviterons à regarder la première de ces émissions qui sera surtout composée d'interviews des participants et de quelques numéros de variétés.

Le samedi 10 février à 22h, la 2e émission présentera des artistes à l'oeuvre ainsi que quelques entrevues.

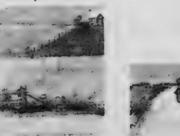
La 3e émission qui sera avant tout une émission musicale avec des artistes Albertains sera diffusé le vendredi 16 février à 21h.

AUX BEAUX DIMANCHES

CETTE SEMAINE

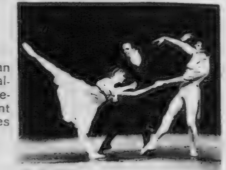
- à 19h30: Choeurs et danses de l'Armée soviétique
- à 20h30: Un court film d'animation d'une exceptionnelle qualité:

Le lièvre et la tortue




à 21h35: Variations sur une valse de Diabelli (de Beethoven) avec les Grands Ballets Canadiens

Ce ballet, devenu talisman pour la troupe des Grands Ballets canadiens, mettra en vedette le danseur-étoile Vincent Warren et toute la troupe des Grands Ballets canadiens.



ÉCHOS DE LA RIVIÈRE-ROUGE: LUNDI À 19h00



Pour vous mettre dans l'ambiance **du Festival...**, rien de plus facile.... la 7e émission de la série **Echos de la Rivière-Rouge** vous invite à entrer dans la gigue... aux sons de l'orchestre de Marcel Meilleur.

Une réalisation de Marcel Collet.

DIMENSION J: LUNDI À 19h30: ICI ET LÀ

Cette émission faite pour et par les jeunes s'intéressera à des sujets variés:

- **un jeune guitariste classique de 16 ans, Robert Garson.**
- un film de montage, illustrant la mode dans les vitrines de la ville;
- la visite des deux voyageurs, Jean-Baptiste Roy et Jacques Desève aux enfants de l'école Ritchot;
- et enfin la présentation des 3 gagnants du concours photo dimension J.



Robert Garson.

Animation: Diane Dacquay et Marc Deschambault
Réalisation: Gilles Paquin.

GENIES EN HERBE: JEUDI A 19h00



Cette semaine à Génies en herbe s'affronteront les équipes des écoles du Préceux-Sang et du Petit-Séminaire.

Animation: Pierre d'Auteuil
Réalisation: Marie Benoist-Martin



SAMEDI

10 fevrier

3:00 L'ECOLE DE SKI DE RANDONNEE SUN LIFE
De Banff

8:30 PASSE-PARTOUT
Emission du ministère de l'Education du Québec

9:00 CANDY
''Le Pigeon de l'espoir''.

9:30 LES AVENTURES DE PINOCCHIO
Début

10:30 LES HEROS DU SAMEDI
Hockey Atome AA', à l'aréna Michel-Normandin, à Brossard. Réal.: André Latour.

11:30 TELEJEANS
Magazine jeunesse.

12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE A OTTAWA

13:00 LA COUPE DU DEFI
Au Madison Sqare Garden a New York, les étoiles de la Ligue nationale américaine de hockey reçoivent une équipe de l'URSS Reporters sportifs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz [derniere].

15:30 COURT METRAGE

16:00 BAGATELLE

17:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE

18:00 HEBDO-SAMEDI
Magazine d'information. Animateur: Achille Michaud.

20:00 LE TRAVAIL A LA CHAINE
Animateur: Serge Laprade, avec Denis Bergeron. Réal.: Lisette LeRoyer

20:30 LES GRANDS FILMS
Adieu poulet. Policier réalisé par Pierre Granier-Deferre, avec Lino Ventura, Victor Lanoux, Pierre Tornade et Claude Rich. L'homme de main d'un candidat bat à mort un colleur d'affiches et descend un policier venu à son secours (Fr. 75)

22:00 CHEZ DENISE
Debut.
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault. Avec Benoit et Jean Richard. ''L'Ouverture du restaurant''. Denise est tout énervee: les nappes ne sont pas encore livrées: un client semble faire partie de la mafia: le chef cuisinier veut rendre son tablier

22:15 AU RYTHME DU TROISIEME
Emission speciale sur le 3e colloque culturel qui a eu lieu à Banff

22:30 LE TELEJOURNAL

22:45 NOUVELLES DU SPORT

23:00 LES AFFAIRES DE L'ETAT
Le Crédit social

23:10 CINEMA
Le Gitan. Drame réalisé par José Giovanni, avec Alain Delon, Annie Girardot et Maurice Barrier. Pour subvenir aux besoins de son clan un gitan commet des hold-up. Ses vols nuisent à un perceur de coffres-forts (Fr.-it. 75)

1:00 CINE-NUIT•
De Sang-froid. Drame réalisé par Richard Brooks, avec Robert Blake, Scott Wilson, John Forsythe et Paul Stewart. Deux repris de justice se rendent dans le Kansas, chez une famille dans le but d'en dévaliser le coffre-fort. Or, il n'y a pas de coffre-fort et, déçus, les cambrioleurs tuent toute cette famille de témoins gênants (USA 67)

DIMANCHE

11 février

8:30 PASSE-PARTOUT

9:00 WICKIE

9:30 GRISU, LE PETIT DRAGON
''Le Roi de l'hérédité''.

9:45 UNE FLEUR M'A DIT

10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De l'église Immaculée-Conception, à Rouyn-Noranda.

11:00 LA FOLLE AVENTURE
Autobiographie du père Jean-Marie Poitevin, missionnaire en Chine dans les années 30.

12:00 LA SEMAINE VERTE

13:00 JEUX D'ATHLETISME
A Edmonton

15:30 CINE POP
Les Supervips ou Vip mon frère le surhomme. Film realise par Bruno Bozzetto. Le plus humain d'une famille de surhommes, Minivip, est jaloux des pouvoirs de son frère Supervip. Dans les mers du sud, il tombe à la mer et dérive sur un radeau en compagnie d'un lion qui se révèle une charmante femme (It. 68).

13:00 SON ET IMAGES
Début.

13:30 AUX FRONTIERES DU CONNU
L'Ethologie (1re de 3). ''Le Langage des animaux''.

17:00 SECOND REGARD
Animatrice: Myra Cree. Réal.: Alain Grothé

18:00 HEBDO-DIMANCHE
Animateur: Jean Ducharme.

19:00 EN ROUTE
Fera étape à Aubigny où des habitants racontrent comment ils ont vécu la tornade et comment le village fut reconstruit grâce à l'aide des Mennonites

19:30 BEAUX DIMANCHES
Choeurs et danseurs de l'Armée soviétique. Spectacle de folklore russe enregistré à Lille, France, en 1978. Réal.-coord.: Maurice Du-[illegible]

20:30 LES BEAUX DIMANCHES
La Lièvre et la tortue. Dessins animés inspirés de la célèbre fable de LaFontaine. Réal.: Graeme Ross.

22:37 LES BEAUX DIMANCHES
Artisans québécois: Damase Breton, cordonnier. Documentaire réalisé par Bernard Gosselin et Léo Plamondon. A 80 ans, Damase Breton, cordonnier, fabrique devant nous une paire de souliers entièrement cousus à la main. Production O.N.F.

21:35 LES BEAUX DIMANCHES
Variations Diabelli. Pianiste: Catherine Courvoisier: ''Variations sur une valse de Diabelli'', en do majeur [illegible] 120 (Beethoven). Danseur-étoile: Vincent Warren, avec la troupe des Grands Ballets canadiens

22:30 LE TELEJOURNAL

22:45 SPORT-DIMANCHE

23:10 CINE-CLUB
La Maman et la putain. Drame réalisé par Jean Eustache, avec **Bernadette Lafont, Françoise Lebrun et Jean-Pierre** Leaud. Un jeune homme cultivé parle beaucoup mais ne fait rien. Il loge chez une amie et rencontre une jeune femme dont il devient l'amant. Les deux femmes sympathisent et se liguent un moment contre lui (Fr.)

LUNDI

12 février

9:00 EN MOUVEMENT

9:15 ORALIENS

9:30 PASSE-PARTOUT

10:00 UNE FENETRE DANS MA TETE

10:15 VIRGINIE

10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Décoration d'intérieur''.

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Cuisine: bouillabaisse à la morue, avec Françoise Sesé.

11:30 DISCOURS
Du 1er Ministre Raymond Barre (de France) à l'Assemblée Nationale.

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 LE TELEJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Thème: l'amour. Table ronde, avec des invités d'âges et de milieux différents. Anim.: Louise Arcand.

14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE
De Rouyn. Histoire et développement de Rouyn-Noranda.

15:30 AU JARDIN DE PIERROT

15:45 LES CHIBOUKIS

16:00 BOBINO

16:30 LE GUTENBERG

17:00 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: National

18:30 CE SOIR: Régional

19:00 ECHOS DE LA RIVIERE ROUGE
(6e de 10) ''Le carême'' scenario et dialogues: Henri Létourneau. Réal.: Marcel Collet.

19:30 TELE RELAIS
Emission de varietes en direct du Festival du Voyageur. Anim.: Pierre D'Auteuil. Réal.: Léo Foucault.

20:00 LES JEUX D'HIVER DU CANADA
Début.
Cérémonie d'ouverture. En direct de Brandon, Manitoba.

22:00 TERRE HUMAINE
Laurent rend visite à Berthe à l'hôpital. Jean-François a une conversation avec Laurent. Antoine a rédigé sa lettre de démission comme maire. Réal.: Yvon Trudel.

22:30 A CAUSE DE MON ONCLE
La Boîte à Vincent étant presque en faillite, on décide d'organiser un combat de boxe entre Fernand et un champion russe. L'enjeu est de $1,000. Réal.: Louis Bédard

23:00 LE TELEJOURNAL

23:20 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORTS

23:50 AUX FRONTIERES DU CONNU
Reprise de l'émission du dimanche 11 février à 13 h 30.

24:20 UN PAYS, UN GOÛT, UNE MANIERE

1:00 CE DIABLE D'HOMME
Début.
Avec Denis Manuel, Claude Dauphin, Gérard Caillaud, Nicole Garcia et Jean-Paul Moulinot. Réal.: Marcel Camus. ''Le Scandale et le bâton''. Son nom ne lui apportant que tracas et mépris, François Marie Arouet prendra celui de Monsieur de Voltaire

MARDI

13 février

9:00 EN MOUVEMENT

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR

9:30 PASSE-PARTOUT

10:00 ANIMAGERIE
''Le Cochon'' (1re de 5).

10:15 MAGAZINE-EXPRESS
''Hygiène capillaire'', avec Pierre Ladouceur. Mises en plis; abus de produits inutiles.

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Une lampe pour chambre d'enfant, avec Jérémie Otis. Une gélée à partir de pétales de roses.

11:30 LE MONDE EN LIBERTE
''Les Grues''.

12:00 LASSIE
''Une piste mortelle'' [1re].

12:30 LE CARNAVAL DES CARNAVALS

13:30 LE TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Le véritable amour selon des personnes représentant six générations. Anim.: Françoise Faucher.

14:30 CINEMA
Columbo: Rançon pour un mort. Policier réalisé par Richard Irving, avec Peter Falk.

16:00 BOBINO

16:30 LES CONTES ORIENTAUX

17:00 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: National

18:30 CE SOIR: Régional

19:00 DIMENSION J
6e émission. Anim.: Marc D'Eschambault et Diane Dacquay. Réal.: Gilles Paquin.

19:30 TELE RELAIS
En direct du Festival du Voyageur. Anim.: Pierre D'Auteuil. Réal.: Léo Foucault.

20:00 GRAND PAPA

20:30 JAMAIS 2 SANS TOI
Rémi refuse d'accompagner Francine à une réception organisée par Bernie. Réal.: Geneviève Houle.

21:00 TELEMAG
Animateur: Pierre Nadeau.

22:00 L'ENFANCE A VIVRE
''Le Développement psychomoteur'' (1re de 2): ''Si petits et déjà si grands''.

22:30 LE TELEJOURNAL

23:00 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORTS

23:20 LES JEUX D'HIVER DU CANADA
Badminton, boxe, hockey, ski alpin, patinage de vitesse, nage synchronisée, tennis de table et volley-ball.

23:40 RENCONTRES
Inv.: Pierre De Boisdeffre, diplomate français et critique littéraire. Int.: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

24:10 PROPOS ET CONFIDENCES
Jan Doat se ranconte (2e de 4). Réal.: Jean Faucher.

24:20 CINEMA
Les Complices (Jigsaw). Policier réalisé par James Goldstone, avec Harry Guardino, Hope Lange, Bradford Dillman, Pat Hignle, Diana Hyland et Victor Jory. Un homme de science se retrouve amnésique dans la pièce où une jeune femme a été assassinée (USA 68)

MERCREDI

14 février

9:00 EN MOUVEMENT

9:15 L'EVANGILE EN PAPIER
''L'enfant prodigue''.

9:30 PASSE-PARTOUT

10:00 TAM TAM

10:15 YOU HOU

10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Périnatalité'', avec Nicole Hébert-Marchand.

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Mousse St-Valentin, avec Rollande Desbois. Un petit bouquet, avec Pierre Larue.

11:30 MON PAYS, MES AMOURS
''Les Madelinots''. Histoire de cette micro-société d'insulaires.

12:00 TOUMAÏ
''Une chance dans la vie''.

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 LE TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Thème: l'amour.

14:30 LT TEMPS DE VIVRE
Le club de l'Age d'or de la paroisse St-François-Solano de Rosemont, avec ses musiciens et ses chanteurs.

16:00 BOBINO

16:30 LE GRENIER

17:00 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: National

18:30 CE SOIR: Régional

19:30 LA PETITE PATRIE
Téléroman de Claude Jasmin. ''Ah, les parents''.

19:30 TELE RELAIS
Emission de variétés en direct du festival du Voyageur. Anim.: Pierre D'Auteuil. Réal.: Léo Foucault.

20:00 RACE DE MONDE
Charles n'aime pas que Gabriella travaille Chez Ken. Marie vient voir Jos chez lui. Abel recoit la visite de Judith. Réal.: Maurice Falardeau.

20:30 HORS SERIE
Au plaisilr de Dieu [5e de 10]. ''La Crise''. 1925-1930. Malgré son attachement pour Marina, Claude décide d'entrer au séminaire. Les affaires de Paul sont prospères et il est réélu député. Réal.: Robert Mazoyer.

21:30 SCENARIO
La Femme au géranium. (2e de 4). Réal.: Guy Hoffmann.

22:00 SCIENCE-RÉALITÉ
''La Contraception''.

22:30 LE TELEJOURNAL

23:00 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORTS

23:20 LES JEUX D'HIVER DU CANADA

23:40 REFLETS D'UN PAYS
De Toronto. ''La Ville de Windsor, en Ontario''. Deux familles canadiennes-françaises typiques de cette région. Crainte de la violente ville voisine: Détroit. Réal.: Dominique Molin.

24:20 CINEMA•
Bob le flambeur. Policier réalisé par Jean-Pierre Melville, avec Robert Duchesne, Isabel Corey, Daniel Cauchy et Howard Vernon. Ruiné à cause de sa passion pour le jeu, Bob, un truand sympathique plus ou moins retraité, réunit son équipe pour un grand coup au Casino de Deauville. Son protégé et une jeune fille qu'il a sauvée de la prostitution font involontairement échouer son plan.

JEUDI

15 février

9:00 EN MOUVEMENT
''Le 3e âge''.

9:15 LES ORALIENS
''Le Bricolage''.

9:30 PASSE-PARTOUT

10:00 ANIMAGERIE
''Le Cochon'' (2e de 5).

10:15 MINUTE MOUMOUTE!

10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Artisanat'' avec Carmen Montpetit-Brozeau.

11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Comment protéger la carrosserie d'une automobile.

11:30 TES FILLES ET MES GARÇONS

12:00 DEMETAN LA PETITE GRENOUILLE

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 EMISSION SCOLAIRE
''Le petite monde de Charlotte'' Dessins animés. L'histoire d'une araignée et d'un petit cochon.

15:05 FEMME D'AUJOURD'HUI

16:00 BOBINO

16:30 POP CITROUILLE

17:00 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: National

18:30 CE SOIR: Régional

19:00 GENIES EN HERBE
Le Précieux-Sang contre le Petit Séminaire.

19:30 TELE-RELAIS
Emission de variétés en direct du Festival du voyageur. Anim.: Pierre d'Auteuil. Réal.: Léon Foucault.

20:00 LE TRAVAIL A LA CHAINE
Anim.: Serge Laprade, avec Denis Bergeron. Réal.: Lisette LeRoyer.

20:30 LES GRANDS FILMS
Barbarella. Science-fiction réalisé par Roger Vadim, avec Jane Fonda, John Phillp Law et Milo O'Shea. Barbarella doit retrouver dans une galaxie éloignée un savant disparu. Son enquête la mène sur une planète dominée par la Reine Noire. Elle y découvre le savant qui ambitionne de devenir le maître du monde (Fr.-it. 68).

22:30 LE TELEJOURNAL

23:00 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORTS

23:20 LES JEUX D'HIVER DU CANADA

22:30 LE TELEJOURNAL

23:10 NOUVELLES DU SPORT

23:20 CINEMA
Le Shérif. Drame réalisé par David Lowell Rich, avec Ossie Davis, Kaz Garras, Dyle Johnson, Lynda Day et Ruby Dee. Le premier shérif noir de Loma, au retour d'une excursion de chasse avec son fils, apprend que l'amie de ce dernier a été violée. Le suspect, un blanc de mauvaise réputation, semble pouvoir s'en tirer a bon compte (USA 71).

24:45 CINE-NUIT
La Bataille des Ardennes (The Battle of the Bulge). Drame realise par Ken Annakin, avec Henry Fonda, Robert Shaw, Robert Ryan, Dana Andrews et Pier Angeli. Fin 44, l'état-major allemand tente une contre-offensive sur le front ouest. Les Américains, inferieurs en nombre, sont forcés de se replier, mais ils se ressaisissent (USA 66).

VENDREDI

16 février

9:00 EN MOUVEMENT

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
''Moi, mes souliers''.

9:30 PASSE-PARTOUT

10:00 LA BOITE A LETTRES

10:15 VIRGINIE
''Totoche''.

10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''La Femme dans ses différents âges'', avec le Dr André Aubry.

11:00 TERRE ET MOISSONS
''Les Famines''. L'histoire des grandes famines, du début de l'humanité à nos jours. Commentateur: Gustave Larocque. Réal.: Jean-Guy Landry.

11:30 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
''Le bateau vole''.

12:00 PRINCE NOIR
''Le Défi''.

12:30 LES COQUELUCHES

13:30 LE TELEJOURNAL

13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
''Le monde universitaire est-il un monde sexiste?''.

14:30 LES ATELIERS
Mme Charette enseigne à donner des soins à domicile.

14:30 LES ATELIERS
D'Ottawa. Réal.: Patricia Ely.

15:30 FRANFRELUCHE

16:00 BOBINO

16:30 ES-TU D'ACCORD?

17:00 L'HEURE DE POINTE

18:00 CE SOIR: National

18:30 CE SOIR: Régional

19:00 IL ETAIT UNE FOIS... L'HOMME
''Les Carolingiens''.

19:30 BONJOUR, COMMENT MANGEZ-VOUS?
''Le Repas équilibré''.

20:00 DEUX ENFANTS EN AFRIQUE
Aventure de Wladyslaw Sleisicki, d'après le roman ''Le Gouffre noir''. Avec Tomasz Medrzak et Monica Roska. 5e: ''La Fuite''. Alors qu'ils arpentent une région inexplorée, Stas et Nel rencontrent un jeune Noir qui les aide à survivre.

20:30 VEDETTES EN DIRECT
Invitée: Catherine Lara. Réal.: Marcel Brisson.

21:00 AU RYTHE DU TROISIEME
Emission speciale sur le 3e colloque culturel à Banff.

21:00 FORUM
Animateur: Louis Martin. Rech.: Fabienne Julien. Réal.: Solange Demeules.

22:30 LE TELEJOURNAL

23:00 TELEJOURNAL REGIONAL ET SPORTS

23:20 LES JEUX D'HIVER DU CANADA

1:50 CINE-NUIT•
Les Grandes Batailles: La Bataille de Stalingrad. Documentaire réalisé par Daniel Costelle. La bataille de Stalingrad, l'une des plus décisives de la seconde guerre mondiale sur le front européen. Pour la première fois, les forces allemandes seront encerclées et contraintes à la capititulation (Fr. 72).

COLLEGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

200 avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7



Quelques partisans de Powerview St-Georges.



L'équipe championne: l'Institut collégial de LORETTE. La présentation du trophée a été faite par M. Roland CLOUTIER, recteur du C.U.S.B.

SPORAMA (78-79)

TOURNOI DE VOLLEY-BALL DES ECOLES SECONDAIRES FRANCAISES DU MANITOBA LE 15 DECEMBRE 1978.

Equipes participantes: C.S.S.B., Ste-Anne, Précieux-Sang, Ste-Rose, St-Claude, La Broquerie, Lorette, Louis Riel, St-Laurent, Powerview Somerset.





L'équipe de recherchistes au **CENTRE D'ETUDES FRANCO-CANADIENNES DE L'OUEST.**
De g. à d.: Hélène Vrignon, Paulette Rocan, Gisèle Hébert, Joanne Raimbault.



TU DEVRAIS VOIR LA LETTRE QU'EVELYNE A FAIT PARVENIR A LA LIBERTE...



"Je me demande bien ce que je fais dans ce sacré collège..."



ON A DONC DU PLAISIR ICITTE...!

Bureau de publicité et de relations extérieures.

L'agence canadienne de développement international

La situation mondiale

Lors de la conférence afro-asiatique de Bandoeng (Indonésie) en 1955, les pays industrialisés prennent conscience, avec un sentiment mêlé de crainte et de culpabilité, de l'écart économique considérable entre eux et les pays défavorisés. Ils décident alors de bien cerner le phénomène dans son ensemble, afin de mieux engager leurs politiques et programmes de développement international.

Les nombreuses recherches permettent de découvrir progressivement que le mal est la résultante d'un processus historique complexe, où s'entrecroisent les effets profondément destructeurs de plusieurs siècles de colonialisme et les injustices d'un ordre politique et économique international qui avantage surtout les pays industrialisés.

Malgré la complexité des problèmes, ces pays croient suffisant de mettre sur pied des programmes d'assistance financière massive, la dynamique même du système économique qui avait contribué au développement de la situation pouvant y apporter les correctifs nécessaires. Cette approche fait toutefois abstraction d'une dimension fondamentale du problème: le développement est freiné ou bloqué par des causes **externes** résultant du fonctionnement d'un système économique international conçu en fonction des intérêts des puissances dominantes, et par des causes **internes** découlant autant de l'inadaptation des structures économiques des pays en développement que des comportements hérités de plusieurs siècles de colonisation.

La non-considération de ces facteurs entraîne des répercussions graves: les recettes-miracles non centrées sur les capacités de développement des pays défavorisés ne font que surimposer les systèmes économiques, politiques et sociaux du monde industrialisé, de sorte que ses programmes d'aide négligent le développement humain et culturel des pays assistés, et que ses intérêts commerciaux faussent les règles du jeu. Par conséquent, l'aide des pays avancés se solde par la destruction de la structure économique des pays pauvres, par la mise en vigueur de politiques sociales et culturelles inadaptées à leur contexte propre et, surtout, par une spécialisation excessive de leurs secteurs d'activité économique. Les pays économiquement développés doivent reconnaître une fois de plus, après des années d'efforts, l'insuffisance de leurs politiques d'aide dans le domaine de la coopération au développement.

Cette prise de conscience coïncide avec l'éclatement de la répartition traditionnelle de la communauté internationale en monde capitaliste, pays socialistes et Tiers monde. Car le monde en développement se scinde à son tour, en 1973, en pays producteurs de pétrole et en pays qui disposent de matières premières (cuivre, phosphate, caoutchouc naturel, etc.) susceptibles de rapporter plus.

Ce phénomène modifie profondément l'échiquier mondial, mais il permet surtout l'identification claire des pays du Tiers monde où 900 millions d'humains avec un revenu inférieur à $75 par an n'ont pour tout horizon que la crasse, la faim et le désespoir, et de ceux où 815 millions de personnes, avec un revenu annuel moyen de $200 à $375 par tête, vivent dans un état à peine plus tolérable de pauvreté chronique où la nourriture, l'habitat et les conditions adéquates de santé et d'éducation font gravement défaut. Ces pays, les plus touchés par la situation économique internationale désastreuse des dernières années (inflation mondiale, augmentation des prix du pétrole, hausse considérable du prix des produits qu'ils importent, plafonnement de leurs exportations), sont de moins en moins capables d'assurer le service de leur dette, d'importer les produits essentiels à leur survie, et encore moins ceux nécessaires à leur développement.

Ce déséquilibre profond au sein de l'économie mondiale, accompagné d'une démarcation croissante entre les mentalités et les cultures des pays riches et des pays pauvres, pousse les pays du Tiers monde à s'engager de plus en plus dans des mouvements de libération politique, économique et culturelle, et à contester vivement un ordre économique mondial qui favorise uniquement et toujours les masses industrialisées.

La nouvelle conjoncture économique (inflation galopante, stagnation du système monétaire international, chômage structurel) commande sans tarder de nouvelles approches d'aide au développement, à savoir un ordre économique mondial plus équitable où les pays en développement seront de plus en plus considérés comme des partenaires à part entière.

De nombreux efforts y sont maintenant consentis, et un certain nombre de solutions ont été clairement définies. Elles préconisent entre autres, de la part des pays riches, l'accroissement des dons dans les programmes d'aide, l'annulation des dettes des pays les plus pauvres, (le Canada a décidé en 1977-1978, d'annuler les dettes, d'une valeur comptable de $231 890 000, contractées par 12 des pays les moins développés), des contributions croissantes aux organismes multilatéraux, une augmentation sensible des prêts à des conditions de faveur, le tout accompagné d'un assouplissement des programmes d'aide bilatérale par les divers pays donateurs.

La réponse du Canada

Le Canada, puissance moyenne et sans prétention de domination, jouit d'une grande crédibilité auprès du Tiers monde, ce qui lui permet de jouer un rôle dynamique de leader et de catalyseur dans la réalisation d'objectifs aussi concrets que celui d'appui aux institutions des pays en développement. C'est dans cette perspective qu'il s'efforce de rationaliser ses efforts et de concentrer ses interventions sur les secteurs prioritaires de la coopération au développement, tels que définis par les éléments les moins favorisés de la communauté internationale.

Le programme canadien de coopération au développement débute en 1951 par la création, au sein du ministère du Commerce, de la Direction de la coopération économique et technique internationale qui inaugure les programmes bilatéraux d'assistance avec les pays du Plan de Colombo. Cette première unité administrative subit plusieurs modifications au cours des ans, jusqu'à ce qu'un arrêté du Conseil donne vie en 1968 à **l'Agence canadienne de développement international** (ACDI).

Son président, qui a rang de sous-ministre et qui relève directement du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a la responsabilité d'élaborer et d'administrer les politiques et les programmes canadiens de coopération au développement international. Pour la préparation de ses recommandations au secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, il est secondé par le Conseil canadien du développement international qui comprend, outre lui-même qui le préside, les hauts fonctionnaires responsables des Affaires extérieures, des Finances, de l'Industrie et du Commerce, d'Agriculture Canada, du Conseil du Trésor, d'autres ministères au besoin, et du Centre de recherche pour le développement international.

Les intérêts des pays du Tiers monde pouvant être touchés par nombre de mesures des ministères ou agences gouvernementales qui contribuent au développement international grâce à leurs connaissances spécialisées (Santé et Bien-être social; Agriculture; Energie, Mines et Ressources; Industrie et Commerce, etc.), le président de l'ACDI prend une part active aux travaux de nombreux comités interministériels s'intéressant à des questions qui ne ressortissent pas directement à l'aide au développement: le commerce, les investissements, la dette, la réforme monétaire, le transfert de technologie, etc. Ses fonctions reflètent, en outre, le rôle grandissant de l'ACDI à l'égard des organismes multila-

(suite à la page suivante)

Diplomé en relations internationales de l'Institut d'études politiques de Paris et diplomé en droit international de l'Université de Paris, monsieur Michel Dupuis est président de l'Agence canadienne de développement international depuis le mois de mars 1977. Avant d'assumer la présidence de l'ACDI, il avait occupé plusieurs postes supérieurs au ministère des Affaires extérieures, le dernier comme sous-secrétaire d'Etat adjoint.

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

L'ACDI...

(suite de la page précédente)

téraux de développement: il est le gouverneur suppléant (pour le Canada) au sein du Conseil des gouverneurs des grandes institutions financières internationales, et il est membre du conseil des gouverneurs du Centre de recherche pour le développement international et du conseil d'administration de la Société pour l'expansion des exportations.

Outre le président, l'ACDI comprend un vice-président principal et six vice-présidents qui sont les grands responsables avec lui des politiques, des programmes (bilatéraux, multilatéraux et spéciaux), des ressources et des services financiers. L'organisation se complète par deux directions générales, celle de l'Administration et du Personnel et celle des Communications.

Les trois grands objectifs de l'ACDI

Après 25 années de coopération au développement, le gouvernement canadien procède en 1975 à une réorientation de ses politiques d'aide afin de mieux répondre aux exigences, tant morales que politiques, qui militent en faveur d'un nouvel ordre international. Ces efforts se sont concrétisés dans l'élaboration de sa **Stratégie de coopération au développement international 1975-1980.**

Cette prise de position gravite autour de cinq points majeurs: un partage des richesses qui commande la distribution des ressources matérielles et humaines auprès des groupes les plus démunis de l'humanité; l'autosuffisance, considérée comme la satisfaction des besoins fondamentaux de toute société; la création et l'innovation, aptitudes essentielles à la solution des problèmes urgents du monde; de nouvelles formes de relations se traduisant par la coopération entre pays égaux en quête d'un meilleur ordre mondial; et la participation collective des divers groupes sociaux canadiens au développement international.

Chargée de la mise en oeuvre de cette Stratégie, l'ACDI se fixe dorénavant trois grands objectifs.

Subvenir aux besoins de base

Son premier objectif vise à mettre sur pied un processus de développement qui permette aux pays du Tiers monde de subvenir aux besoins de base des deux milliards d'êtres humains qui sont dans un état de pauvreté "absolue", ce qui n'a rien de commun avec le "seuil de pauvreté" de pays industrialisés comme le Canada.

Beaucoup font preuve de pessimisme, dans cette lutte acharnée contre la pauvreté absolue: c'est une situation sans issue, disent-ils, puisqu'en dépit des efforts entrepris à l'échelle canadienne la situation économique de plusieurs pays du Tiers monde s'est détériorée à plusieurs égards. A preuve, par exemple, le taux d'inflation: en 1977, il était en moyenne de 11,4 p.c. à l'échelle mondiale, de 7,8 p.c. pour les pays industrialisés, et de 30,5 p.c. dans les pays les moins développés. La comparaison se passe de commentaires, mais cette inflation galopante en pays pauvres aide à comprendre facilement les difficultés que rencontre l'ACDI à appliquer une stratégie de développement centrée sur la satisfaction de leurs besoins de base. Mais compte tenu de la situation, la priorité accordée aux pays les plus pauvres s'impose d'elle-même.

L'ACDI accorde donc jusqu'à 75 p.c. de son aide bilatérale aux pays ayant un revenu annuel moyen de moins de $200 par tête, et 11 p.c. aux pays intermédiaires qui ont un revenu moyen de $375 et plus par tête. Sur le plan multilatéral, qui comprend ses engagements vis-à-vis des organismes internationaux, ainsi qu'à travers ses programmes spéciaux, elle s'attache toujours à promouvoir la priorité aux pays les plus pauvres. Quant aux subventions d'appoint versées par l'ACDI aux organisations non gouvernementales, elles peuvent être de 2 ou même de 3 à 1 lorsque les projets s'adressent, entre autres, aux pays les plus pauvres.

Assurer l'autosuffisance

Dans ses efforts visant à satisfaire les besoins de base dans les pays en développement, l'ACDI ne cherche pas seulement un soulagement temporaire et fugace des symptômes de la pauvreté absolue, mais à long terme, — et c'est là son deuxième grand objectif, — elle aide ces pays à atteindre un niveau d'autosuffisance qui leur permette de trouver leur place dans un nouvel ordre économique mondial fondé sur une relation dynamique d'égalité et de participation entre les peuples. Car depuis 1970 de nombreux facteurs sont venus modifier la carte géopolitique mondiale, de sorte qu'on assiste maintenant à l'expression de la volonté du Tiers monde d'assumer ses responsabilités en matière de développement.

En plus d'aspirer à la satisfaction de ses besoins fondamentaux, en effet, le Tiers monde recherche aussi des possibilités de croissance économique et il exige l'accès aux ressources en capital et à la technologie existantes dans le monde industrialisé. L'émergence de pays à économie moyenne et la crise du pétrole ont renforcé la prise de conscience du Tiers monde de sorte qu'il faut, maintenant plus que jamais, s'assurer que l'on respecte les besoins et les priorités d'un pays lors de la planification et de l'élaboration d'un programme de développement.

Dans ses ententes bilatérales, ainsi que dans ses contributions à la Banque mondiale et aux différentes banques régionales de développement, l'ACDI a une composante plus forte de projets de macrodéveloppement (tels que barrages, routes, chemins de fer, système de télécommunications) sans que ses interventions bilatérales négligent pour autant le microdéveloppement (à preuve le projet de creusage de puits dans les petits villages du Niger, le programme de développement rural intégré en Haïti). L'ACDI aide aussi à la formation de techniciens et de spécialistes autochtones sans lesquels les pays en développement ne pourraient jamais espérer pouvoir atteindre un jour l'autosuffisance. A ceux qui lui reprochent d'investir énormément d'argent dans de tels projets de macrodéveloppement alors que les habitants des pays intéressés meurent de faim, l'ACDI répond que sans de tels projets, son programme d'aide alimentaire prendrait des proportions considérables et serait sans espoir, parce qu'une fois la nourriture absorbée il ne resterait dans ces pays pauvres que des habitants attendant désespérément un prochain envoi de vivres du Canada. La raison d'être de l'ACDI n'est pas ce genre de charité; elle est plutôt centrée sur le processus global de développement.

Promouvoir les intérêts mutuels

L'autosuffisance, dans le cadre d'une interdépendance des pays développés et des pays en développement aux niveaux économique, social et politique, signifie aussi que les pays en développement aient la possibilité d'accéder aux marchés du monde industrialisé. Car, sans les exportations, le Tiers monde ne peut aspirer à l'autosuffisance et demeure voué à l'isolement. Dans le contexte canadien, cela signifie bien sûr l'ouverture de nos marchés aux produits du Tiers monde, mais l'interdépendance susmentionnée n'est pas à sens unique: elle signifie en effet la promotion des intérêts mutuels de la communauté internationale dans le processus de développement, troisième grand objectif de l'ACDI.

(suite à la page suivante)

L'ACDI et l'Afrique francophone

Si le Canada entretient avec les pays membres du Commonwealth et les pays d'expression française du continent africain des liens tout à fait particuliers, il le doit entre autres à ses deux langues officielles, le français et l'anglais, qui sont très répandues en Afrique. Voici un aperçu de la participation canadienne au développement de l'Afrique francophone qui couvre 45 p.c. du continent, regroupe 27 Etats et abrite presque le tiers de la population africaine, à titre de modèle qui tient compte des grandes orientations de l'ACDI.

Les projets en cours y étaient nombreux en 1977-1978 (333 dans 26 pays, pour être précis) à l'appui d'un budget de $110 millions, auquel il convient d'ajouter $15 millions au titre de l'aide alimentaire. Deux traits dominent la coopération canadienne en Afrique francophone: l'accentuation en faveur des pays les plus démunis et la concentration des programmes dans les secteurs du transport, de l'énergie et du développement rural. Cette double orientation est appelée à se maintenir encore quelques années, car il s'agit en réalité d'atteindre un équilibre optimal de l'aide publique du Canada entre les pays les plus défavorisés (Haute-Volta) et ceux à revenus moyens (Côte d'Ivoire).

Des projets comme ceux de la "protection des végétaux" au Sahel, du développement intégré de la région du Kaarta au Mali et de la mise en valeur des marécages au Rwanda, témoignent de cette double préoccupation. Pour en donner une idée, l'opération "Kaarta" au Mali comprend à elle seule huit composantes, qui vont du désert à l'homme, c'est-à-dire du creusage de puits d'eau jusqu'à l'alphabétisation fonctionnelle du Sahélien. Tous les maillons de la chaîne intermédiaire du développement rural y passent, entre autres: la réorganisation de l'élevage, la conservation de la couverture végétale, le renforcement du service sanitaire, la recherche agronomique sur des techniques et variétés applicables au Kaarta, l'amélioration et la réfection des voies de transport locales.

Dans la même perspective, l'ACDI amorce une plus grande concentration sectorielle de ses activités, ce qui n'est pas sans modifier quelque peu le visage de sa coopération en Afrique francophone. On observe en effet une hausse très sensible dans les transports et les communications qui deviennent le premier secteur en importance. Cela est dû pour l'essentiel (pour ne citer que les réalisations majeures dans ce domaine) aux travaux d'agrandissement du port de Douala (Cameroun), au chemin de fer trancamerounais, à celui de la Régie Abidjan-Niger, ainsi qu'au réseau routier en Haute-Volta.

Ailleurs en Afrique de l'Atlantique, l'ACDI intervient également dans le domaine des infrastructures (barrages hydroélectriques) et dans le secteur des pêches (Sénégal, Guinée), non seulement au niveau des prises, mais également à celui des centres de mareyage, de transformation, de mise en marché, jusqu'à l'arrivée au consommateur. C'est ce que les économistes appellent des interventions par actions verticales.

Au Zaïre, l'ACDI est présente dans trois secteurs: le développement forestier, toujours par une approche verticale allant de l'inventaire forestier jusqu'à l'exploitation, la formation de techniciens, la mise en marché, le reboisement; le développement agricole, par des cultures vivrières et l'élevage; et le secteur de l'énergie hydroélectrique avec option tournée vers la transmission d'énergie dans des régions où elle permet l'émergence d'une économie locale.

Le Canada, au Zaïre comme dans d'autres pays, refuse de coopérer à des projets qui ont comme conséquence de rendre l'économie vulnérable et dépendante de l'extérieur: cette approche est relativement nouvelle. L'ACDI travaille "en amont" ou "en aval" de la production et finance, par exemple, la stabilisation des dunes au Sénégal, le transfert de technologie et d'équipement, l'aide à la formation et à la gestion dans le secteur public.

Car la coopération canadienne n'est pas synonyme de transfert de dollars: elle se fait grâce à des hommes, des femmes, de la technologie, de l'équipement et des produits canadiens. Elle fait aussi du développement via l'exportation de ressources canadiennes à des termes concessionnels et même sous forme de dons: ainsi, les intérêts du Canada convergent avec ceux des pays concernés. Conformément aux grandes orientations de l'ACDI, la coopération canadienne établit des cibles géographiques et elle s'y concentre dans des domaines où notre pays a la compétence requise, et là où ses technologies peuvent être adaptées: énergie, projets hydro-électriques, transport, exploitation des ressources naturelles, cartographie, études géodésiques, communications, aéronautique, santé et enseignement.

Tels sont, bien sommairement exposés et limités à l'Afrique francophone, les courants actuels de la coopération canadienne au développement international.

Ces textes sont fournis par le Secretariat d'Etat

L'ACDI . . .

(suite de la page précédente)

Les aspirations des pays industrialisés et des pays en développement ne sont pas inconciliables, et c'est particulièrement vrai dans le cas du Canada. Dans ses activités de coopération au développement international, le Canada ne peut maintenant négliger les besoins et les possibilités d'expansion de sa propre économie; il doit plutôt chercher à tenir compte des complémentarités nouvelles qui se dessinent dans l'évolution des pays les plus dynamiques du Tiers monde. Car le Canada aussi fait face à des problèmes d'inflation, de chômage, de coût de l'énergie, de stimulation de l'économie nationale.

Pour que cette recherche d'intérêts mutuels puisse se réaliser, l'ACDI s'est dotée de mécanismes qui lui permettent à la fois de respecter les besoins et les priorités des pays qu'elle aide et de tirer le meilleur parti possible des capacités et des compétences du Canada. Ainsi, lors de la planification d'un programme ou du choix d'un projet avec un pays du Tiers monde, l'ACDI consacre beaucoup d'efforts «d'ajustements» au niveau des intérêts mutuels; par exemple, elle adoptera des projets qui profiteront directement aux pauvres en milieu rural ou qui se répercuteront plutôt sur la croissance économique générale du pays et indirectement seulement (et à long terme) sur la pauvreté endémique, sans négliger le fait que la fourniture d'équipements fabriqués au Canada, mais adaptés et concurrenciels, ne peut que favoriser la création d'emplois au Canada.

Programme d'assistance bilatérale

C'est principalement par ses programmes d'aide bilatérale et multilatérale et par le biais des organisations non gouvernementales que l'ACDI poursuit ses trois grands objectifs.

L'assistance bilatérale, forme d'aide au développement qui permet le transfert direct de biens, de services et de connaissances d'un pays à un autre à la suite d'accords conclus entre deux gouvernements, se divise en quatre grands éléments: l'aide sous forme de prêts et de subventions, qui favorise plus particulièrement les projets d'approvisionnement en eaux, de transports, de coopération technique (service de coopérants, études de faisabilité, formation) et de communications; l'aide alimentaire, financée au moyen de subventions; les prêts pour l'achat de produits de base, consistant essentiellement en un compte ouvert au nom du pays bénéficiaire qui peut y puiser pour se procurer au Canada les matières premières, des produits semi-finis ou des engrais; les prêts sous forme de lignes de crédits, permettant aux exportateurs canadiens de vendre des produits à un pays du Tiers monde, et de se faire payer au Canada par l'ACDI. Presque tous les prêts sont consentis sur la base 0/10/50 (aucun intérêt, délai d'amortissement de 10 ans et échéance de 50 ans), conditions si libérales qu'il s'agit presque de subventions; les autres sont consentis à des conditions à peine plus rigoureuses (3/7/30).

Le Canada appuie depuis longtemps les initiatives internationales visant à délier l'aide, c'est-à-dire à ne plus obliger le bénéficiaire à utiliser les fonds reçus pour acheter des biens et services du pays donateur. Par conséquent, l'ACDI est autorisée à délier jusqu'à 20 p.c. de son aide bilatérale. Comme ce plafond s'applique à l'ensemble du programme plutôt qu'aux projets individuels, on peut dire que les biens et services achetés au Canada par les pays en développement grâce à des prêts de l'ACDI peuvent présentement être de contenu non canadien jusqu'à concurrence du tiers. De plus, l'ACDI est autorisée à payer tous les frais d'expédition; le Canada ne possédant pas de flotte marchande, c'est en fait un autre 15 p.c. de son aide qu'elle peut ainsi délier.

L'assistance bilatérale canadienne est dirigée surtout vers les pays qui font l'objet de programmes de développement à long terme. Pour les autres pays, les projets sont traités individuellement, et les fonds sont accordés au fur et à mesure de l'approbation et de la mise en oeuvre des projets.

Le processus d'élaboration et d'approbation des projets bilatéraux est sensiblement le même pour les deux groupes de pays. Lorsqu'un pays présente une demande d'aide, la mission intéressée et l'ACDI en font une analyse préliminaire portant, entre autres, sur le mode et l'importance du financement nécessaire, et en soumettent les résultats au Comité d'examen des projets de l'ACDI qui décide en principe, avant tout engagement, s'il y a lieu d'abondonner le projet ou d'en poursuivre l'élaboration. Dans ce dernier cas, on établit ensuite la viabilité financière et technique du projet, ses objectifs, ses composantes, le calendrier d'exécution, le profil financier et les prévisions budgétaires, et le Comité d'examen des projets soumet sa recommandation finale à l'approbation du président de l'ACDI et du secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures. Une fois approuvé, le projet fait l'objet d'un accord officiel avec le gouvernement bénéficiaire.

Si vous désirez recevoir les publications du gouvernement canadien sur ses programmes de coopération internationale, écrivez à la:

Direction des affaires publiques,
Direction générale des communications,
Agence canadienne de développement international,
200, Promenade du Portage,
Hull (Québec) K1A 0G4.

Le total des décaissements d'aide bilatérale (transferts directs du Canada aux pays bénéficiaires) a atteint $553 millions en 1977-1978, montant ainsi réparti: Asie, $256 940 000; Afrique francophone, $102 870 000; Afrique du Commonwealth, $101 630 000; Antilles du Commonwealth, $38 900 000; autres, $15 810 000, soit $2 millions affectés aux secours internationaux d'urgence, $7 500 000 au Portugal et $6 310 000 à des programmes divers.

Asie

L'ACDI vise à aider des pays du plus pauvre des continents à passer de la mise en place des grandes infrastructures et de la résolution ponctuelle des cas d'urgence à une coopération favorisant l'autosuffisance et avantageant les populations rurales défavorisées; les formes d'aide vont des livraisons de denrées alimentaires et d'engrais à l'assistance à la planification du développement national. Le secteur le plus important y demeure l'agriculture, suivie des services publics, des industries de transformation et des transports.

Quelque $59 millions ont été dépensés en Inde, notamment au titre de l'aide alimentaire et agricole que le Canada a accentuée depuis que ce pays a procédé à la mise à feu d'un engin nucléaire en 1974. Le Bangla Desh a reçu $72 millions en aide alimentaire, produits de base et pour des projets de transport ferroviaire, d'adduction d'eau, de production d'énergie et de développement régional. L'aide au Pakistan ($69 millions) a porté sur la distribution d'énergie, l'exploitation pétrolière et la fourniture de matières premières pendant que se poursuivait la planification d'une nouvelle aide au développement social et agricole. Le Sri Lanka, l'Indonésie, la Birmanie, l'Afghanistan et le Népal ont également bénéficié d'une aide substantielle.

Afrique francophone

Deux traits y dominent la coopération canadienne en 1977-1978: l'accentuation des efforts en faveur des pays les plus démunis et la concentration dans le secteur du développement rural intégré: des projets de développement rural comme ceux de la protection des végétaux dans trois pays du Sahel, du Kaareta au Mali et de la Mutara au Rwanda en témoignent, en même temps qu'ils consolident l'expérience relativement récente de l'ACDI dans ce genre d'actions complexes.

Une plus grande concentration sectorielle amorcée en 1977-1978 a modifié quelque peu le visage de la coopération canadienne en Afrique francophone: on observe en effet une hausse très sensible de l'aide aux transports et aux communications (travaux d'agrandissement du port de Douala, chemin de fer transcamerounais et celui de la Régie Abidjan-Niger, réseau routier en Haute-Volta), et l'accentuation du retrait progressif du Canada du domaine de l'éducation; la formation devient maintenant une composante de projets intégrés, comme l'alphabétisation fonctionnelle dans le projet de Kaarta au Mali.

Afrique du Commonwealth

En 1977-1978, les emprunts (totalisant environ $150 millions) non remboursés par les pays les plus défavorisés de cette partie du globe ont été assimilés à des dons, et il a été décidé que tous les projets mis en oeuvre dans les pays les moins développés seraient désormais financés uniquement au moyen de subventions. Et comme 90 p.c. de la population vit dans les campagnes, on continue d'accorder la priorité absolue au développement rural et à l'accroissement de la production alimentaire. D'autre part, l'Afrique étant moins nantie au plan des infrastructures matérielles que d'autres régions en développement, le secteur des transports y bénéficie d'un investissement supérieur à la moyenne.

Si l'aide dans le cadre de projets est appelée à demeurer le principal mécanisme de transfert utilisé dans cette région, on recourra néanmoins de plus en plus aux lignes de crédit, à l'aide alimentaire ainsi qu'à d'autres instruments de transfert de capitaux, en fonction de la capacité d'utilisation de ces mécanismes dans chacun des pays. En 1977-1978, quelque 354 projets étaient en voie de réalisation, dont des nouveaux projets de transport, d'agriculture, d'éducation, d'industrie, de santé et de population, et d'administration publique qui seront mis en oeuvre au cours de plusieurs années.

Antilles du Commonwealth

L'ACDI y concentre de plus en plus ses efforts sur la création d'emplois productifs, la plupart des pays antillais ayant une infrastructure minimale sur laquelle ils peuvent édifier leurs économies. Des missions de planification ont identifié des projets en 1977-1978 à Belize, en Jamaïque et en Guyane: à Belize, on élabore une approche intégrée de l'agriculture comprenant l'aménagement du territoire, la commercialisation et la formation; la Jamaïque reçoit une assistance technique pour l'aménagement de deux grandes régions agricoles et son industrie reçoit des matières premières et des produits intermédiaires qui lui permettent de recueillir des fonds de contrepartie pour des projets de développement; en Guyane, la pêche de subsistance, l'exploitation forestière, l'agriculture ainsi que la formation technique ont été relevées. La mission de Barbade a identifié pour $34 millions de projets agricoles et industriels axés sur une forte utilisation de main-d'oeuvre aux îles Leeward et Windward.

Afin d'alléger les difficultés des paiements de la Jamaïque et de la Guyane, le Canada a fourni à la Jamaïque une aide alimentaire globale de $10 millions, dont $5 millions en denrées alimentaires canadiennes et $5 millions en riz guyanais. La Banque de la Jamaïque a établi un fonds de contrepartie qui financera les coûts locaux des projets canadiens en cours et à venir.

Amérique latine

Concentré jusqu'alors sur l'assistance technique, le programme d'aide y a présenté en 1977-1978 un meilleur dosage de l'assistance technique et de l'aide financière. L'aide économique couvre des projets d'infrastructure ainsi que la fourniture d'équipement canadien et le cofinancement des projets, et est concentrée sur les secteurs de l'agriculture, des forêts, des pêches, de l'adduction d'eau et de l'hygiène publique. On envisage d'y inclure éventuellement l'énergie, la géologie et la métallurgie, ainsi que les transports et les communications.

L'ACDI privilégie toujours les pays les plus pauvres: par exemple, en Haïti, des fonds servent à financer l'aménagement des 800 milles carrés de la région de Petit-Goâve, projet intégré qui couvre presque tous les aspects de la vie régionale et touche quelque 300 000 Haïtiens; au Honduras, le Canada a fourni une ligne de crédit de $12 millions pour de l'équipement d'exploitation forestière; une subvention de $3 800 000 permet au Salvador d'entreprendre un projet d'aménagement des pêches en mer et en eau douce; en Bolivie, des études de faisabilité sont en cours afin de déterminer l'éventuelle incidence sociale de certains projets agricoles, forrestiers, énergétiques; au Pérou, des coopératives ont reçu $14 millions pour accroître la production des cultures traditionnelles, implanter le colza comme produit de remplacement des huiles comestibles et accroître la production laitière; la Colombie a reçu un prêt de $13 500 000 et une subvention de $500 000 pour aider 300 000 fermiers marginaux, projet comprenant le crédit agricole, les services de vulgarisation, la formation, l'aménagement forrestier et agricole, l'apport d'engrais, d'équipement et d'autres biens.

(suite la semaine prochaine)

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'État

A Notre-Dame-de-Lourdes

Une centaine de participants au bonspiel de curling

Ils étaient 112 à avoir participé, les 2, 3 et 4 février, au 7e Bonspiel annuel de la Société franco-manitobaine à Notre-Dame-de-Lourdes, lieu traditionnel de la rencontre. Ils sont venus de Saint-Lazare, de La Broquerie, de Sainte-Anne, de Saint-Boniface et d'ailleurs pour tenter de battre, dans la bonne humeur, les équipes locales de Notre-Dame-de-Lourdes. Mais peine perdue, dans les trois concours, les finales se sont déroulées entre gens de la place, qui sans doute avaient l'avantage du "terrain".

En tout 28 équipes se sont affrontées, dans une ambiance fort amicale. Tellement amicale parfois que certains -que nous ne nommerons pas, bien sûr- ont régulièrement confondus "balai" et "brosse". Signalons déjà à tous les amateurs de curling que le prochain Bonspiel des francophones se tiendra vraisemblablement, toujours à Notre-Dame-de-Lourdes, les 4 et 5 février 1980. D'ici là, tout le monde aura eu le temps de se remettre.



Les vainqueurs du 1er prix, du deuxième concours. De gauche à droite: Raphaël Garjau, Thérèse Dacquay, Gloria De Spiegelaere, Pierre De Spiegelaere (capitaine).



Les vainqueurs du 1er prix, du 3e concours. De gauche à droite: Joseph Fouasse (capitaine), Debbie Case, Richard Touchette. Absente de la photo: Loraine Comte.



Les vainqueurs du 1er prix, du premier concours. De gauche à droite: Régis Sala, Roger Sala (capitaine), Liliane Kolly, Rémi Comte.

Heure de tombée vendredi 15 h.

De grandes fêtes dans la montagne

Le 8 décembre dernier, à Somerset, à 19 heures, le père Gérald Labossière, O.M.I., célébrait une messe à l'occasion de son 25e anniversaire de prêtrise. Cet évément inaugurait en même temps les fêtes du centenaire de la paroisse de Saint-Léon.

L'assistance se composait de toute sa famille, ses deux frères Guy et Richard étant venus d'Ottawa spécialement pour l'occasion.

Son neveu Michel, sa nièce Gisèle et son frère Guy firent les lectures.

Après cette messe, la famille descendit à la salle paroissiale artistiquement décorée de maquettes marquant les voyages, péripéties, domiciles et épisodes de la vie du jubilaire. Une soirée toute intime et chaleureuse a suivi un banquet.

Saint-Léon en liesse

Le lendemain, samedi 9 décembre, la paroisse de Saint-Léon était en liesse. On y célébrait l'ouverture des fêtes du centenaire par le jubilé d'argent du père Gérad Labossière, enfant de la paroisse. Une messe à 3 heures de l'après-midi, célébrée par le jubilaire, assisté du Provincial des Oblats, le Père Jean-Paul aubry, et l'abbé Louis Laurencelle, curé de Saint-Léon. Assistaient au choeur, les pères Albert Lafrenière et Alvin Gervais, amis et confrères, l'abbé René Touchette, curé de Somerset, les abbés Lucien Roy et Roland Bélanger, anciens curés de Saint-Léon ainsi que les Pères rappistes de Holland et du frère Saint-Pierre.

La chorale de Saint-Léon fit les frais des chants par de beaux cantiques appropriés. Le Père Jean-Paul Aubry fit l'homélie. Après la cérémonie, Richard et Raymond, frères de Gérald lurent une poésie intitulée "La vie du prêtre le dimanche soir" de Michel Quoist. Lecture bien touchante.

Après cette belle messe, on se réunit à la salle paroissiale de Saint-Léon bien décorée avec les paroles-thèmes de l'ordination du père Labossière.

On y offrit des cocktails et un banquet fut servi à plus de 300 personnes.

Puis ce fut la soirée, hommage au jubilaire. Soeur Alfreda Provencher, ayant été l'institutrice de 1ère année du Père Labossière, adressa la parole. Les abbés Bélanger et Roy offrirent leurs voeux et le père Alvin Gervais fit le délice de la foule en donnant un bon roasting" au jubilaire.

M. Louis Lemoing parla au nom des parents des anciens étudiants du Père, ex-professeur de sociologie au Collège Saint-Boniface. Avec beaucoup d'humour, M. Romain Labossière, copain d'enfance, fit connaître les jeunes années du Père.

M. Raymond Labossière, frère de Gérald, parla au nom de la famille. Au nom des paroissiens, Mme Odile Martel présenta une superbe chasuble.

Pour terminer, le père Labossière, très ému, eut des mots heureux pour tous et remercia tous ceux qui avaient contribué à de si belles fêtes.

Un vin-fromage termina la soirée.

De la visite de la terre ancestrale

Il est à noter que deux couples, Messieurs et Mesdames Roland et Raoul Labossière étaient venus de Saint-Ours, au Québec, pour l'occasion. Ces Labossière vivent encore sur la terre qui leur fut octroyée par le Seigneur de l'endroit en 1720. Depuis lors, il y a toujours eu des Labossière sur la même terre. C'est de là, que partit, il y a 100 ans, Joseph Labossière, grand-père du jubilaire, pour venir s'établir à Saint-léon comme pionnier. Tous les Labossière de la région et qui s'étendent dans l'Ouest jusqu'à Vancouver, sont issus de cette même souche.

Ces cousins présentèrent une magnifique plaque de bois qui sera installée dans la salle paroissiale et qui rappelera les origines de la famille.

Le père Gérald Labossière est originaire de Saint-Léon; son père Antoine l'était aussi, et le grand-père Joseph fut un des pionniers de la paroisse.

Au tour de Sainte-Rose de fêter le père Labossière

Samedi, le 20 janvier, la paroisse de Sainte-Rose-du-Lac a fêté le 25e anniversaire de sacerdoce du père Labossière. La soirée a débuté par une messe 19 heures. Partout on a vu l'effort de chacun: belles fleurs, bannières, tableau d'entrée, etc. Les Pères Turgeon, Brossard, Kosa, Boulanger, Vereyken, Gervais et Dion se sont joints à notre curé pour célébrer. Le père Labossière remercia Dieu, avant tout, de ses 25 années de service et nous a réaffirmé son amitié. Durant l'homélie, le père Turgeon nous a parlé des vocations et de l'appel de Dieu au cours de chacune de nos vies.

Plusieurs paroissiens et aussi quelques membres de la famille Labossière se sont rendus ensuite à l'école secondaire. Lucien Guillas a lancé la veillée et a présenté le maître de cérémonie, M. David Luke. Les pères Turgeon et Gervais ont rendu hommage à notre invité d'honneur, non sans quelques taquineries. Entre-temps, l'assemblée s'est réjouie, grâce aux chants de la famille Guillas et de la famille Bouchard.

La paroisse a montré sa reconnaissance au père Labossière en lui offrant un ensemble de plumes, souvenir commémorant son jubilé d'argent. Les Chevaliers de Colomb lui ont présenté une belle plaque. Un dernier chant: "Quel Doux Anniversaire" a été exécuté par les petites filles d'Annabelle. Le tout a fini avec un goûter préparé par le comité social du Conseil Paroissial.

Mme Irène L. Lecomte

LA BROQUERIE
A l'école Saint-Joachim, c'était carnaval

Pour se mettre dans l'esprit du Carnaval d'Hiver de La Broquerie les 27 et 28 janvier, les élèves et le personnel de l'école Saint-Joachim ont tenu leur carnaval annuel le vendredi 26 janvier.

Divisés en seize équipes différentes, les élèves, de la maternelle à la 8e année, devaient participer aux jeux divers et aux différentes compétitions de la journée.

L'avant-midi fut réservé aux jeux dans le gymnase, tels que relais de la cuillère, de roche en roche, rasage rapide, etc.; et aux jeux dans la cour de l'école, comme courses de chien, rondelle au but, courses à obstacles, etc. Vous auriez dû voir l'enthousiasme qui régnait chez les grands et les petits. Tous étaient dans l'esprit du carnaval. L'équipe de Raymond Gérardy gagna à l'extérieur tandis que celle de Roger Sabourin fut gagnante à l'intérieur.

Dans l'après-midi, les activités se sont déroulées à l'aréna. Pour ceux qui patinent, il y avait du patinage libre suivi de différentes courses sur glace. Pour ceux qui ne patinent pas, des jeux avaient été organisés dans la salle de l'aréna, tout spécialement pour eux. Tous s'en donnèrent à coeur joie. Des récompenses furent données aux gagnants tout au cours de la journée.

Un projet qui attire beaucoup de spectateurs à chaque année est le concours de sculptures de neige à l'école Saint-Joachim. Chaque classe fait la sculpture de son choix. On remarquait un "Bonhomme Carnaval", un crapaud, une roche de curling, un chandail des Habs et un bonhomme de neige. Les juges, qui étaient Claire Desorcy, John Giesbrecht, préfet de la municipalité, Gilbert Tétrault et Gérard Kirouac, ont eu la tâche difficile à cause de l'originalité et le fini de chaque sculpture. Leur décision favorisa la première année avec son "Mickey Mouse", la sixième année avec sa "balle de soccer" et la 8e année avec "Peter Puck". Nous ne pouvons que louer les élèves et leur professeur pour le travail accompli et l'esprit d'équipe démontré à cette occasion.

Si la journée fut une réussite, c'est grâce à un personnel dévoué, à la bonne participation des élèves ainsi qu'aux personnes bénévoles de la communauté qui sont venues aider au cours de la journée.

Une chose que les élèves apprécient beaucoup au cours d'une journée comme celle-ci, c'est le dîner dans le gymnase avec leur professeur, et ceci grâce à l'aide de dames qui ont fait la soupe et les chiens-chauds sur place.



Voici l'un des monuments de glace gagnants du concours de sculptures sur glace organisé à l'intention des élèves de l'école Saint-Joachim, de La Broquerie.

Les noces de diamant du couple Omer Joyal



M. et Mme Omer Joyal de Sainte-Agathe ont célébré leurs noces de diamant le 24 décembre dernier en l'église paroissiale. Le couple Joyal s'était marié dans cette même paroisse le 7 janvier 1919. De nombreux parents et amis se sont réunis pour souligner ce 60e anniversaire de mariage.

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE DEMANDE UN(E)

Coordonnateur(trice) dans le secteur économique

Responsabilités:

Cette personne devra aider le responsable du secteur économique dans les domaines suivants:

- Aide organisationnelle et de soutien auprès des clubs d'investissements.
- Travail de collaboration et d'aide individuelle auprès des groupes de commerçants, hommes d'affaires, fermiers, etc.
- S'informer des projets de développement économique disponibles et aider les Franco-Manitobains à y participer.
- Education économique
- Autres tâches qui lui seront assignées selon les programmes et priorités établis.

Qualifications:

- Bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
- Connaissance en matière d'économie
- Capacité de travailler en équipe
- Expérience en relation publique
- Doit pouvoir voyager
- Faisant preuve de flexibilité

Salaire:

- Négociable

Entrée en fonction:

- Le plus tôt possible

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avec tout détail pertinent à la Sfm, Cp 145, Saint-Boniface, Manitoba [R2H 3B4].

nécrologie

Mme Hélène VALLEE (née Chaput)

Le mercredi 31 janvier 1979 est décédée à l'hôpital Saint-Boniface, après une longue maladie, Mme Hélène Vallée, âgée de 40 ans, et épouse bien-aimée de Armand Vallée du 11, baie Erié au Parc Windsor.

Outre son mari, elle laisse dans le deuil trois enfants, Paul, Marc et Carole, tous à la maison; ses parents, M. et Mme Georges Chaput de Saint-Boniface; trois frères et leurs femmes, Paul et Micheline de Montréal, Victor et Hélène, et Jean et Micheline, tous de Winnipeg; une soeur, Mme Paul Marcoux (Patricia) de Saint-Boniface. Elle sera aussi regrettée par ses oncles et tantes, enveux et nièces et de nombreux amis. Une soeur, Marie, la précéda dans la tombe.

Des prières, suivies de la messe de la Résurrection, furent récitées le vendredi 2 février en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens du Parc Windsor. L'inhumation suivit au cimetière de Saint-Boniface.

Le Salon Funéraire Desjardins était en charge des arrangements.

REMERCIEMENTS

La famille désire remercier les nombreux amis qui furent d'une grande aide au cours de la longue maladie de Hélène, ainsi que le personnel et les médecins de "Extended Care Unit", 4B et la salle de "Oncology" de l'hôpital Saint-Boniface.

Un don, au lieu de fleurs, à la Société Canadienne du Cancer, Division du Manitoba, 202-960, av. du Portage, par les amis qui le désirent, serait apprécié.

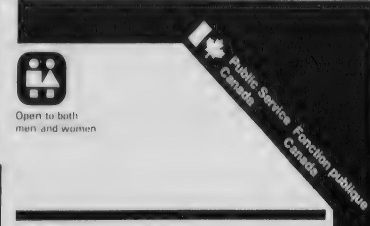
REMERCIEMENTS

La famille de Mme Eva Noël désire remercier sincèrement tous les parents, amis et connaissances qui ont donné un témoignage de leurs condoléances, soit en envoyant des fleurs, en faisant dire des messes ou en assistant au service funéraire. Un merci chaleureux aux prêtres amis de la famille qui ont concélébré: le père Hervé Gendron, Cssr, curé Charles-E. Voyer, Cssr, Maurice Dionne, Cssr, Jean-Paul Isabelle, omi, Denys Ruest, omi, Jean-Hubert Collet, omi, Issie Blanchette omi, et le père Daniel Lavoie, célébrant. La famille aimerait aussi dire merci aux médecins de Sainte-Anne pour leurs soins attentifs ainsi que la direction les gardes-malades de la Villa Youville."



LA VÉRITÉ

Un coeur joyeux rend le visage serein;
Mais quand le coeur est triste, l'esprit est abattu.
(Prov. 15, v. 13)



COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE
Bureau régional
Winnipeg (Manitoba)

ENQUETEURS REGIONAUX
(Deux postes)
(Numéros d'autorisation: 509-023-022, 509-023-023)

Traitement: $21,338 à $24,045 par an
Nº de référence: 79-PSC/HRC-PC-C-008

La Commission Canadienne des Droits de la Personne a été établie pour promouvoir un climat de possibilités égales et de pratiques non discriminatoires sous tous les aspects de la vie canadienne au sein de la juridiction fédérale.

Les candidats heureux seront tenus de mener des enquêtes au sujet de plaintes dans le cadre de la juridiction de la Commission des droits de l'homme. Ils représenteront ladite Commission dans tous les secteurs dont elle est chargée, particulièrement en matière de liaison communautaire, action affirmative et exécution, dans la région géographique du Manitoba, de la Saskatchewan et du nord-ouest de l'Ontario.

Conditions de candidature: Avoir de l'expérience dans l'étude des plaintes, la négociation des conditions de règlement de conflit et la rédaction de rapports détaillés et autre correspondance. On exige aussi une expérience en action affirmative, droits civils ou programmes spéciaux pertinents se rapportant à la région susmentionnée. Pour l'un des postes, la connaissance de l'anglais est essentielle tandis que pour l'autre poste il est essentiel que le candidat connaisse à la fois l'anglais et le français.

Pour obtenir de plus amples renseignements, contactez Wendy Suarez au numéro 949-2463 (Winnipeg).

Date limite: le 17 février 1979

Exigences linguistiques
Les unilingues peuvent postuler un poste bilingue s'ils consentent par écrit à s'engager dans un programme de formation linguistique qui pourra, au gré de la Commission de la fonction publique, durer jusqu'à un an. La Commission s'assurera d'abord de leurs aptitudes linguistiques, puis déterminera le lieu des cours. La titularisation ne sera accordée que si le programme de formation se termine avec succès.

Comment se porter candidat
Remplir le formulaire de demande d'emploi C.F.P. 367-4110, – on le trouve dans les bureaux de poste, les centres fédéraux de main-d'œuvre, et les bureaux de la Commission de la fonction publique du Canada, – et le faire parvenir à:

W. Suarez, Agent De Dotation
Commission de la fonction publique du Canada
500 - 286 rue Smith
Winnipeg (Manitoba) R3C 0K6

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

La Page de Bicolo

Ah! que j'ai une semaine occupée!
C'est le Festival du Voyageur et
en plus la Saint-Valentin!
Vive le mois de février!!!
Bicolo





Attention

Les noms des gagnants du Concours du Festival du Voyageur paraîtront la semaine prochaine.

LE FESTIVAL DU VOYAGEUR

Quel anniversaire fête le Festival du Voyageur cette année?

Tu le sauras en faisant le calcul suivant:
J'en ai 30, j'enlève 15, j'ajoute 10, j'enlève 5, j'ajoute 15, j'enlève 30, j'ajoute 5. La réponse est ____.

Voici deux histoires du VOYAGEUR que j'ai reçues pour le Concours... j'en ferai paraître d'autres la semaine prochaine.

LE VOYAGEUR

Le Voyageur va souvent à la chasse. Il porte toujours sa ceinture fléchée et son sac à feu. Il tue les animaux pour avoir de la fourrure pour échanger avec les Indiens.

Quand il va sur la rivière avec son canot il y a souvent des rapides. Il débarque de son canot et fait un portage avec canot et provisions et rembarque sur son canot. A part de ça, le Voyageur va pêcher sur les grands lacs.

En hiver les Voyageurs mettent des jambières pour se protéger pour que la neige n'entre pas dans les bottes. Avec ses fourrures il fait des capots et des sortes de bottes de cuir comme en portaient les Indiens.

Murielle Vermette, 9 ans
Saint-Jean-Baptiste, Man.

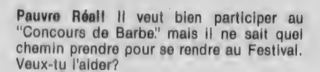
Voici mon entrée pour le Concours du Festival du Voyageur 1979

LE VOYAGEUR

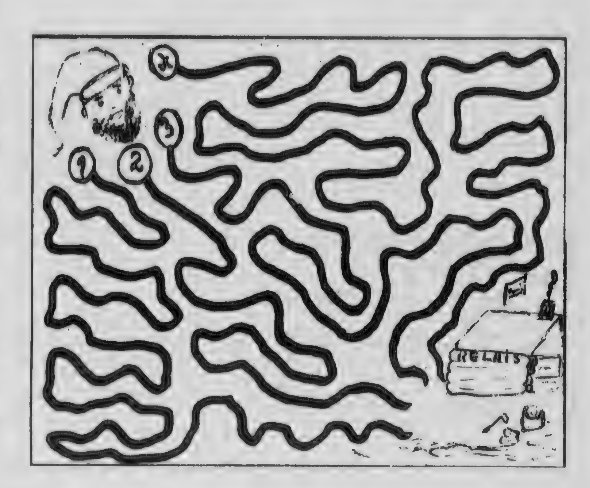
Le Voyageur était un homme qui montait les rivières ou traversait les grands lacs pour faire l'échange des fourrures. Comme il fallait qu'il fasse de grands trajets en canot ou à pied, ces hommes s'habillaient chaudement. Ils portaient des capots, des tuques, des jambières, des ceintures fléchées et portaient des sacs à feu.

Ces hommes braves faisaient des portages pour éviter ces rapides. Les hommes portaient parfois 90 livres sur leur dos. Pour leur dîner et leur souper ils mangeaient des fèves au lard ou de la soupe aux pois.

Collette Connelly, 12 ans
La Broquerie, Man.



Pauvre Réal! Il veut bien participer au "Concours de Barbe." mais il ne sait quel chemin prendre pour se rendre au Festival. Veux-tu l'aider?



Concours des petits

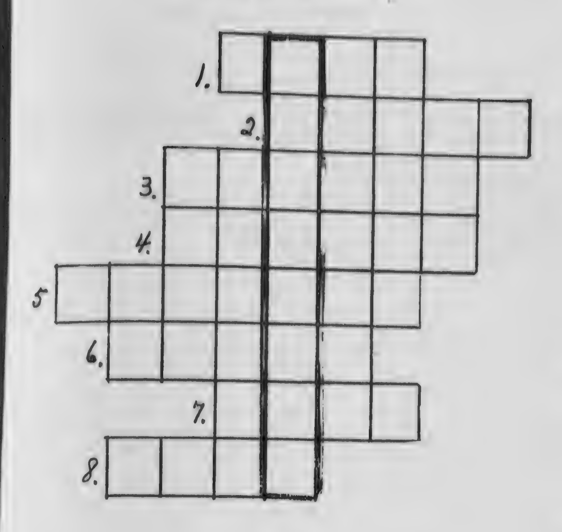
Daniel Tétrault, 6 ans
72 Arundel Road
Winnipeg, Manitoba



FESTIVAL DU VOYAGEUR

La Lettre d'amour....

la Saint-Valentin



Voici une lettre d'amour que Valentin envoie à sa bien-aimée.

Peux-tu trouver les mots qui manquent dans la lettre et remplir la grille. Quel est le Mot caché?

"C'est (1) a... beaucoup de joie que je viens te dire mon (2) a.... . Voici un bouquet de (3) j..... (4) f..... que j'ai cueillies pour toi. J' (5) a...... avec impatience de te revoir. En attendant, voici une (6) c.... qui te dit que je t' (7) a... . Je m'ennuie (8) l... de toi."

Le mot caché est V....... .

Mercredi le 14 février, c'est la fête de l'amour! Voici Cupidon, qui de la pointe de ses flèches, va chercher le coeur de quelqu'un que tu aimes!

Découpe-le et trace-le sur du papier rouge. Offre-le à la Saint-Valentin ou décores-en ta chambre.



BICOLO SALUE LES NOUVEAUX MEMBRES DE SON CLUB

5121 Chantal Gobeil, Lorette
5122 Dale Normandeau, Lorette
5123 Daniel Tremblay, Lorette
5124 Doris Jolicoeur, Lorette
5125 Karmel Chartrand, Lorette
5126 Kenneth Manaigre, Lorette
5127 Kristine Raynaud, Lorette
5128 Lisette Lachance, Lorette
5129 Lynn Manaigre, Lorette
5130 Paul Levreault, Lorette
5131 Paulette Grimard, Lorette
5132 Patrick Vandale, Lorette
5133 Raynald Manaigre, Lorette
5134 Pierre Manaigre, Lorettre
5135 Robert Grégoire, Lorette

Courrier

Cher Bicolo,

Merci pour la belle montre. J'étais bien heureux. Joyeux Noël et une Sainte Année à vous tous.

Merci beaucoup.
Amitiés
Marc Palud,
Aubigny, Manitoba.

Cher Bicolo,

Je vous remercie beaucoup pour la caméra "Kodak". J'ai pris plusieurs portraits avec ma caméra.

Ton amie, Respectueusement
Diane Dubois

Cher Bicolo,

Je veux te dire que j'ai fait les **crêpes françaises** que tu as mises une fois dans le journal. Ce matin ma maman m'a aidée et nous en avions pour déjeuner. Ce sont les meilleures crêpes que j'ai mangées! Nous les faisons avec de la farine de blé entier. Merci encore!

Ton amie,
Monique Balcaen
130 rue Masson, Saint-Boniface.

Cher Bicolo,

Je te remercie pour la belle montre. Je l'aime beaucoup!

Sincèrement,
Jacqueline Chénier,
Elie, Manitoba.



ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
Cp 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....
Age: .... Année: ....

Amuse-gueule au poulet

2 tasses de poulet ou de dinde cuite, coupée en cubes
1 c. à thé de paprika
½ c. à thé d'aneth
¼ c. à thé de sel
1 tasse de lait
10 oz liq. de crème de poulet ou de champignons en boite
½ tasse de champignons, têtes et jambes, égouttés
1 boite de 8 oz de biscuits réfrigérés au babeurre ou au lait sucré
¼ tasse de parmesan râpé
¼ tasse d'oignon haché
1 c. à soupe de persil haché

Chauffer préalablement le four à 400oF/200oC. Dans une casserole moyenne mélanger le poulet, ½ c. à thé de paprika, l'aneth, le sel, le lait, la soupe et les champignons; chauffer jusqu'à ce que le mélange soit chaud et fasse des bulles. Verser ce mélange dans un plat à gratin carré de 8 ou 9 pouces, non graissé. Diviser la pâte à biscuits en 10; couper chaque partie en 4. Dans un sac en plastique moyen, mélanger la ½ c. à thé de paprika restante, le Parmesan, l'oignon et le persil. Secouer les morceaux de biscuits, 3 ou 4 à la fois, dans le mélange herbes-fromage; les disposer sur le mélange au poulet. Saupoudrer les biscuits avec le mélange au fromage qui reste.

Faire cuire au four 15 à 18 minutes ou jusqu'à ce qu'ils soient dorés. 4 à 6 portions.

Friands

1 boite de (8 oz) de croissants réfrigérés
3/4 lb. de boeuf haché maigre
1 oeuf
1 gousse d'ail pilée
1 c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
1 c. à soupe de flocons de persil

Chauffer préalablement le four à 375oF/190oF. Mélanger le boeuf haché, l'oeuf et les épices. Faire 8 boulettes moyennes. Diviser la pâte en 4 rectangles; effacer les perforations en appuyant fermement. Couper chaque morceau en deux pour faire 8 carrés de pâte. Mettre une boulette de viande au centre de chaque carré; rassembler les coins au centre et fermer le carré en pinçant la pâte. Placer sur une tôle à biscuits non graissée. Faire cuire 18 à 22 minutes ou jusqu'à ce que les friands soient dorés.

Numéros gagnants du tirage principal
du 2 février 1979
9 prix de $1 million à gagner

4755491......$1 MILLION	7555306......$1 MILLION	3889188......$1 MILLION
-755491......$10,000.	-555306......$10,000.	-889188......$10,000.
--55491......$1,000.	--55306......$1,000.	--89188......$1,000.
---5491......$200.	---5306......$200.	---9188......$200.
----491......$50.	----306......$50.	----188......$50.
4275956......$1 MILLION	6299821......$1 MILLION	2041305......$1 MILLION
-275956......$10,000.	-299821......$10,000.	-041305......$10,000.
--75956......$1,000.	--99821......$1,000.	--41305......$1,000.
---5956......$200.	---9821......$200.	---1305......$200.
----956......$50.	----821......$50.	----305......$50.
6123591......$1 MILLION	6926480......$1 MILLION	1535674......$1 MILLION
-123591......$10,000.	-926480......$10,000.	-535674......$10,000.
--23591......$1,000.	--26480......$1,000.	--35674......$1,000.
---3591......$200.	---6480......$200.	---5674......$200.
----591......$50.	----480......$50.	----674......$50.

Si vous détenez un billet gagnant de $50: à compter du mercredi 7 février 1979, et ce pour une période d'un mois, les gagnants d'un montant de $50 pourront encaisser leur billet de Loto Canada dans la plupart des institutions financières.

Numéros gagnants du tirage du Nouvel An
du 5 janvier 1979
3 prix de $1 million à gagner

5885318......$1 MILLION	7979440......$1 MILLION	4116702......$1 MILLION
-885318......$10,000.	-979440......$10,000.	-116702......$10,000.
--85318......$1,000.	--79440......$1,000.	--16702......$1,000.
---5318......$200.	---9440......$200.	---6702......$200.
----318......$50.	----440......$50.	----702......$50.

Si vous détenez un billet gagnant de $50: à compter du mercredi 10 janvier 1979, et ce pour une période d'un mois, les gagnants d'un montant de $50 pourront encaisser leur billet de Loto Canada dans la plupart des institutions financières.

Numéros gagnants du tirage spécial de Noël
du 22 décembre 1978
9 prix de $1 million en lingots d'or à gagner*

*Un seul prix par numéro complet (Numéro non décomposable)

4049516	4864722	4495050
1628461	7253059	3828995
2356340	8121738	5538516

Si les listes ci-dessus et les listes officielles des numéros gagnants provenant de l'ordinateur ne concordent pas, celles de l'ordinateur prévaudront

SI VOUS DÊTENEZ UN BILLET GAGNANT:

1 Remplissez le talon à l'endos du billet.

2 Expédiez-le par courrier recommandé à Loto Canada Inc., case postale 1 000 000, Ottawa, Canada K1G 3Z3, ou présentez le talon au bureau de Loto Canada le plus près de chez vous, où l'on vous remettra un reçu officiel

3 Vous recevrez un chèque au montant de votre prix dès que la validité du talon de votre billet aura été reconnue par Loto Canada.



Loto Canada est fier de parrainer les Jeux d'hiver du Canada du 12 au 24 février.

Loto Canada
La loterie nationale

Les petites annonces

A LOUER - Rue Dumoulin - "Town House" de 2 étages, 2 chambres à coucher, sous-sol complet. Cuisinière, réfrigérateur et draperies. Libre immédiatement. Composer 257-7808 ou 247-6771.
40-472-41 C

A LOUER - Boul. Provencher - Appartement de 1 chambre à coucher. Cuisinière, réfrigérateur et stationnement. $199.00 par mois. Composer 233-0151 - 284-7083 - 257-2060.
41-480-JNO

A LOUER - Garçonnière (bachelor suite) sur rue Goulet. Mois de février gratuit. Composer 247-5682.
41-474-41C

A VENDRE - Sainte-Agathe - Plusieurs grands lots avec service d'eau et d'égouts dans nouveau développement. Composer 882-2203.
41-475-43C

ON DEMANDE A LOUER un chalet à la Plage Albert pour tout le mois de juillet. Composer 233-6301.
41-473-42C

A VENDRE - Table antique en chêne avec pattes travaillées - grandeur: 42'' x 54''. Buffet accompagnant la table - grandeur: 38'' x 66''. Faut voir pour apprécier. Composer 257-5518 après 17 heures.
40-465-51 C

A SOUS-LOUER - Garçonnière dans "Eiffel Tower", rue Goulet. $186.00 par mois. Inclus eau, électricité, chauffage, T.V. sur câble. Libre le 1er février ou 1er mars. Composer 233-1538 le jour, ou 233-5254 après 17 heures.
38-450-JNO

A LOUER - Lorette - Maison meublée - 1 chambre à coucher, cuisine, dinette et salon. Libre. Composer 878-2201.
40-467-JNO

À LOUER - Appartements et maisons à Saint-Boniface. Pour plus de renseignements composez 233-0753.
37-438-JNO

VENTE PRIVÉE - SAINT-BONIFACE - Maison "split-level". 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur dans salon, escaliers et corridor. Plafond genre "Cathedral" - Chambre finie et stuc "dash" et cèdre au sous-sol. Grand garage avec patio attenant. Près école Howden. Composer 247-4823, ou après 17 heures, 256-2207.
41-479-42 C

A VENDRE - Chien caniche (Poodle) miniature noir. 1½ an. $35.00. Composer 1-882-2290.
41-478-42C

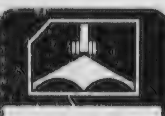
ON DEMANDE À DUFRESNE, MANITOBA - Domestique pour s'occuper des enfants et de la maison du lundi au vendredi. Salaire plus chambre et pension. Pour plus de renseignements, téléphonez à Guy Laurencelle au 1-878-3330 après 18 heures.
34-414 JNO

A VENDRE - Sainte-Anne - 87, rue Saint-Gérard. Maison de 3 chambres à coucher, salon et cuisine spacieux. Garage attenant. Sous-sol fini. Grand lot. Doit être visitée pour l'apprécier. Composer 422-5938.
38-451-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197 rue Kitson.
32-10-JNO

Les Capucins de Toutes-Aides Manitoba
Par Marie-Anna A. Roy
En vente à la Librairie Landry
Prix $6.00 plus $0.60 pour frais de poste

Nous avons besoin jusqu'à 2 sections de bonne terre agricole (à un prix raisonnable). Le tout comptant si désiré. Téléphonez-nous pour les débuts de discussions confidentielles.
1-667-8813 Winnipeg
STEVE KRYNSKI (& ASSOCIATES LTD.)



COMMANDEZ DÈS MAINTENANT LES "RAPPORTS D'ÉVALUATION"
Qui démontrent le fonctionnement et la performance des machineries agricoles dans les prairies
ABONNEMENT ANNUEL
Alta, Sask., Man ... $5.00 par année
Autres provinces ... $20.00 par année
Cartables ... $3.00 par année
Préparés par l'Agricultural Machinery Institute"
- C.p. 1900, Humboldt, Sask, SOK 2A0, Tél.: (306) 682-2555
- A/s L.C.C, Lethbridge, Alta, T1K 1L6, Tél.: (403) 329-1212
- C.p. 1060, Portage, Man. R1N 3C5, Tél.: (204) 857-9701

pami

Western Canada School of Auctioneering Ltd.
où est offert le premier et le seul cours complètement canadien. No de licence (en vertu de l'acte des Licences des écoles de métiers) RSA 1970, C.366
Si vous désirez des renseignements sur le prochain cours, écrivez à:
Case 687
Lacombe, Alta.
T0C 1S0
ou téléphonez au: (403) 782-6215



recherche des
MÉCANICIENS et CHAUDRONNIERS
Doivent avoir leurs diplômes.
$7.45 de l'heure plus prime pour travail de nuit et avantages sociaux excellents.
Se présenter au:
Bureau d'embauche du CN
Porte 120, Gare du CN
Winnipeg, Manitoba
entre 9h et 11h30 et 13h30 et 15h

DR RAY PICHÉ
Dentiste
118, rue Horace
Saint-Boniface, Man
R2H 0V9
Téléphone: 233-7726

DR WILLIAM A.F. NORGATE
annonce l'ouverture d'une clinique
Soins dentaires cliniques et préventifs.
901, chemin Saint Mary's
Saint-Vital, Winnipeg
Sur rendez-vous.
Tél.: (204) 257-5816

ASSUREURS

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris -- Téléphone 943-5408 -- Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
CIS - Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE - AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions -- Bateaux -- Tours -- Trains

AGENCE D'ASSURANCES
FOREST Ltée
Pour tous services d'assurance et de voyage.
160, rue Marion, SAINT-BONIFACE
Lise, Nicole, Georges
247-8434 | 233-4955

AVOCATS-NOTAIRES

TEFFAINE MONNIN HOGUE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J. HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARPE
BUREAUX A:
201-185 Blvd. Provencher, Saint-Boniface, Téléphone: 233-1426
3527 chemin Pembina, Saint-Norbert, Téléphone: 261-7190

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3824

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire - Tél.: 956-1060
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
WINNIPEG

CHIROPRACTICIENS

Roland-E. Bohémier, D.C.
CENTRES CHIROPRACTIQUES
LORETTE, Rue Dawson, **Tél.: 878-3554**, Mardi et jeudi de 16 heures à 20 heures
SAINT-PIERRE-JOLYS, Rue Jolys, **Tél.: 433-7256**, Lundi, mercredi et vendredi de 10 heures à 20 heures

Rendez-vous — Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS: Gilbert-E. Bohémier, D.C., Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

Dr. R.J. Lecker, optométriste
Dr. M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSÉE
Tél.: 233-3889

FERBLANTIERS



LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 233-7946

Air conditonné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

TRANSPORTS

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER



85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant:
Rolly Painchaud **Tél.: 256-5859**

TÉLÉVISEURS ET FOURS À MICRO-ONDES
À VENDRE OU À LOUER

Tél.: 233-1863 — Aurèle Dupuis, prop. — 171, rue Marion, Saint-Boniface

CARMAN MOXLEY RENTALS LTD

LA LIBERTE

offre un poste à temps partiel

Opérateur/Opératrice

Composeuse/titreuse CompuWriter

Pour travailler les samedis, et en soirées de début de semaine.

Le candidat ou la candidate devra démontrer des aptitudes à travailler rapidement et efficacement sous la pression de la tombée du journal. De plus, une maîtrise de la dactylographie et une très bonne connaissance de la langue française sont exigées.

Possibilité de travail éventuel à plein temps.

Salaire horaire à discuter.

Adresser votre curriculum vitae au:

Rédacteur en chef
La Liberté
Casier postal 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

P.S.:
Une préférence sera accordée aux candidats et aux candidates qui résident en zone urbaine. Veuillez indiquer la mention "Offre d'emploi" sur toute correspondance.

Une carrière d'agent de bord à Air Canada, pour vous, peut-être?

Air Canada recherche des personnes sérieuses, désireuses de recevoir la formation d'agent de bord.

Les candidats idéals ne craignent pas les responsabilités et savent relever les défis. Ils font en outre preuve d'assurance, d'entregent et sont animés du désir sincère de servir le public. Ils remplissent nécessairement les conditions préalables énumérées ci-dessous. En plus, avoir une bonne présentation, s'exprimer avec facilité, parler plus d'une langue constituent des atouts importants.

Si vous croyez satisfaire aux exigences et êtes disposé à subir une formation très intensive, à assumer un travail exigeant et à assurer un rôle qui demande une grande souplesse, remplissez le formulaire ci-dessous et joignez-y une enveloppe affranchie de format normal—dimensions minimales: 10 cm (4 po) x 23 cm (9 po)—portant votre adresse. Le formulaire de demande d'emploi ne sera expédié qu'à ceux qui auront coché toutes les cases.

AIR CANADA 

Air Canada, Bureau d'emploi du personnel de cabine, C.P. 11000, Aéroport de Dorval, Dorval, Qué. H4Y 1B6

CONDITIONS PRÉALABLES:

- ☐ Citoyenneté canadienne ou statut d'immigrant reçu au Canada.
- ☐ Diplôme de fin d'études secondaires ou l'équivalent.
- ☐ Expérience minimale d'une année à temps plein sur le marché du travail ou une année d'études post-secondaires.
- ☐ Disponibilité pour affectation à l'extérieur de sa localité.
- ☐ Tenue soignée, épiderme sain, excellente santé et endurance
- ☐ Acuité visuelle minimale de 6/15 (20/50) pour chaque oeil. Le port des lunettes n'est pas permis. Port de lentilles cornéennes autorisé moyennant une acuité visuelle minimale de 6/30 (20/100) avant correction (consulter son optométriste au besoin).
- ☐ 158.7 cm (5'2")—186.8 cm (6'1") (sans chaussures) et poids correspondant

Nom ____________________

Adresse ____________________

Ville ______________ Prov ______________ Code Postal ______________

COMITÉ DE CANDIDATURE

La Fédération provinciale des comités de parents tiendra son assemblée annuelle le samedi, 10 mars 1979, au Centre des Congrès de Winnipeg, de 13 h 30 à 15 h 30. A cette occasion, il y aura élection de quatre nouveaux conseillers. Les personnes intéressées à remplir ces postes sont priées de soumettre leur nom en appelant soit les membres du comité ou notre bureau au **247-9666** le plus tôt possible.

Conseil d'administration 1978-79	**Sortant de charge**	**Comité de candidature**	
Roger Dubois (Président)	Georges Prescott	M. Jean-Louis Morin	883-2168
Denis Chénier (Vice-prés.)	Jean-Louis Morin	M. Denis Chénier	353-2283
Laurent Bisson	Clément Fortier	M. Roger Dubois	269-4071
Joseph Boucher	Georges Bolly		
Charles Lemay			

NOTEZ BIEN:

Selon ARTICLE X - AMENDEMENTS: Un avis d'amendement aux règlements devra être donné aux membres de la Fédération au moins quinze jours avant l'assemblée annuelle.

Nous désirons donc vous aviser que lors de l'assemblée annuelle du 11 mars 1978, l'amendement suivant a été proposé: Louis Régnier - Marc Dupas

MOTION: 12-78

- Article D - No 9 à enlever afin de permettre des nominations du plancher, la dernière ligne qui se lit: **et ce trois heures avant les élections.**



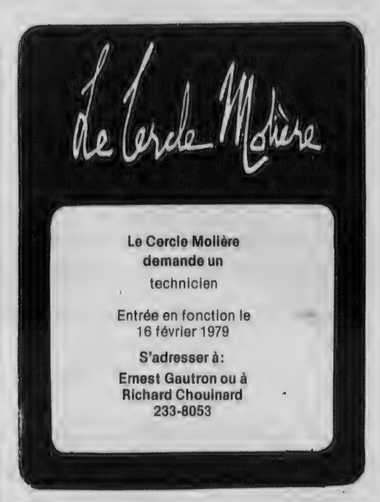
Le Collège Universitaire de Saint-Boniface

recherche

CONCIERGE I

Adressez votre demande au:

Contre-maître de l'entretien et des services
Collège Universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7
Téléphone: 233-0210





CBWFT RADIO CANADA WINNIPEG
RECHERCHE

UN(E) SCRIPT-ASSISTANT(E)

FONCTIONS

Seconder le réalisateur et lui servir de secrétaire pendant la préparation d'émissions de télévision

QUALITES REQUISES

- diplôme universitaire
- Connaissance de la dactylographie

- Diplôme universitaire
- Connaissance de la dactylographie
- Expérience de bureau
- Doit faire preuve d'initiative
- Doit accepter des quarts de travail variables
- Doit accepter de voyager
- Etre bilingue

Salaire

$13,688 à $19,661

Adresser toute demande d'emploi avant le 16 février à:

M. John Watt
Radio Canada
C.P. 160
Winnipeg, Manitoba
R3C 2H1

AIR CANADA

demande

STANDARDISTE

- Position permanente au bureau du Service clientèle à l'aéroport international de Winnipeg
- Doit être très bon(ne) dactylographe
- Doit posséder une bonne connaissance du français et de l'anglais
- Salaire hebdomadaire de $165.93 à $224.04
- La Compagnie offre tous les avantages sociaux

S'ADRESSER AU:

Bureau d'emploi
Pièce 1315, Immeuble Richardson
Téléphone: 985-5689



Régime Enregistré d'Epargne Retraite
PIONEER TRUST CO.
10¼%
garanti pour 5 ans

Contactez:
H. Bouchard
46 Baie Normandeau
La Broquerie, Man.
Tél.: 424-5423

HABITEZ-VOUS LA RUE DUMOULIN OU LA RUE NOTRE-DAME?

Je suis à la recherche d'un joli bungalow de deux chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Si vous aimeriez vendre, n'hésitez pas de m'appeler:

Delbro Real Estate
Dianne Bourbonnais
Rés.: 284-5501
Bur.: 257-2528

À LOUER

Angle Des Meurons & Cathédrale

Espace de 1700 p.c. pour bureaux de professionnels. S'adresser à:
Germain Champagne, Procure des Institutions, 581, rue des Meurons, Saint-Boniface, tél.: 247-8931.

ON DEMANDE

Un couple âgé de 45 à 60 ans pour le poste de concierge dans un foyer pour personnes âgées. S'adresser au bureau situé au 200, rue Horace, l'après-midi seulement. Tél.: 233-1925.

ALEXANDER AGENCIES LTD.

SAINTE-AGATHE
Bungalow de 2 chambres à coucher. $19,900.

SAINT-BONIFACE **RUE BERTRAND**
Maison de 3 chambres à coucher, grande cuisine, salle à manger. $39,900.

SAINT-VITAL
Bungalow de 3 chambres à coucher. Grand lot. Garage pour 2 voitures.

SAINT-NORBERT
Seulement $25,500 pour un logis de 3 chambres à coucher.

3495, route Pembina **261-7170**

Téléphonez à Roger Vermette au 269-3264 ou 261-7170

ON DEMANDE AGENTS D'IMMEUBLE

Expérience non nécessaire car nous nous chargeons de votre formation. Nous offrons un programme de formation professionnel complet.

Oldfield, Kirby & Gardner
28 Lakewood, Saint-Boniface
Henry Klassen - 257-3368



257-2528 885-5570

PROFESSIONNEL EN VENTES D'IMMEUBLES

Delbro Real Estate Ltd. est heureux d'annoncer que Mme Dainne Bourbonnais est maintenant représentante qualifiée des ventes d'immeubles.
Pendant les années 76-78 Dianne était animatrice de l'éducation des adultes et assistante au directeur du Collège communautaire au Cusb. Elle invite vos appels pour tous vos besoins résidentiels.

Dianne Bourbonnais
284-5501
835 Chemin St. Mary's
257-2528



avec le nouveau sachet chanceux de Loto Canada

Voilà le cadeau rêvé à offrir à votre Valentin ou Valentine

14 prix de $1 million
(avec numéros décomposables)

- **Des centaines et des centaines de milliers de prix instantanés.**

Tirage du 2 mars:
4 prix de $1 million
(numéros décomposables)

Tirage du 30 mars:
10 prix de $1 million
(numéros décomposables)

1 chance sur 3

de gagner quelque chose!

Loto Canada
La loterie nationale

BOUCHARD REALTY
433-7502

Saint-Pierre-Jolys

Venez à Saint-Pierre-Jolys comparer les propriétés et les prix



SAINT-PIERRE - Si vous cherchez un joli bungalow de 3 chambres à coucher, venez nous voir. Celui-ci comprend tapis mur à mur au salon, sous-sol complet, salle à manger avec portes de patio. Libre immédiatement si désiré. Le tout pour $41,500.

NOUS AVONS À VENDRE un bon garage avec agence de voitures Chrysler et Dodge. Téléphonez-nous pour plus de renseignements.

NOUS AVONS DES CLIENTS QUI CHERCHENT DES FERMES DE 5 A 2,000 ACRES DANS TOUT LE SUD DU MANITOBA.



SAINT-PIERRE - Maison en bon état, 2 chambres à coucher, tapis mur à mur, sous-sol complet. Sur lot grand et beau de 6½ acres boisées. Libre immédiatement.

SAINT-PIERRE - Belle petite ferme (hobby farm) de 60 acres. Bonne grande étable, maison de 4 chambres à coucher. Le tout pour seulement $39,900.

160 ACRES DE BON TERRAIN en culture et bien égoutté à 2 milles de Saint-Pierre-Jolys.

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Rés.: 269-3360
Ron Rés.: 233-8498

SAINT-BONIFACE - Entreprise de rembourrage (upholstering) située sur une grande propriété, zonée C2. Le bâtiment d'environ 4,000 pieds carrés peut être acheté seul ou avec l'entreprise. Bonne localité et excellente occasion d'affaires pour personne ambitieuse.

NORWOOD
Propriété avec excellent revenu, située sur un grand lot dans une région tranquille. Comprend 4 appartements et grand sous-sol complet. Téléphonez-nous pour plus de renseignements.

NORWOOD
Sur grand lot - Maison de 1½ étage - 2 chambres à coucher, salon et grande cuisine au 1er. Grande salle de loisirs et salle de bains au sous-sol. Le 2e étage est loué comme appartement avec entrée et salle de bains privées. Pourrait aussi servir comme maison de famille. En très bon état et très propre. Garage avec porte automatique.

SAINT-BONIFACE **$29,000**
Maison de 1½ étage, 3 chambres à coucher. Lot de 39' x 138'. Près autobus.

SAINT-BONIFACE **$26,000**
Bonne maison pour jeune couple, 3 chambres à coucher. Sous-sol 3/4. Garage. Vacante et prête à y déménager.

NORWOOD
Beau bungalow de 2 chambres à coucher. Chambre à coucher supplémentaire et salle de bains de 3 morceaux au sous-sol. Situé sur un beau lot de 50 pieds dans une région avantageuse. Le sous-sol peut être loué comme appartement privé.

SAINT-BONIFACE
Propriété avec excellent revenu. Deux appartements privés. Sous-sol complet. Garage. Situé sur un lot de bonnes dimensions.



Centre des Congrès de Winnipeg

CASINO

BLACKJACK, ROULETTES & ROUES DE FORTUNE
PRIX D'ENTRÉE: $3.00 — Billets disponibles chez ATO & CBO
Numéro de Permis: 2896

Du DIMANCHE, 11 février au VENDREDI, 16 février
16h00 à 01h00
SAMEDI, 17 février
14h00 à 24h00
DIMANCHE, 18 février
14h00 à 22h00

DOUG KERSHAW
et les FRÈRES BALFA

Spectacles & Danse
Jeudi, ven., sam.
Les 15, 16 et 17 fév.
20h00 à 01h00
3e étage

PRIX D'ENTRÉE: $7.00 (inclus coupon de nourriture de $1.00 et entrée à toutes les activités au Centre des Congrès ainsi qu'au Casino) Billets disponibles chez ATO et CBO

RON PALEY
GRAHAM SHAW

de 20h00 à 01h00
Jeudi et vendredi soirs
Les 15 et 16 février
au Rez-de-chaussée

PRIX D'ENTRÉE: $7.00 (inclus coupon de nourriture de $1.00 et entrée à toutes les activités au Centre des Congrès ainsi qu'au Casino) Billets disponibles chez ATO et CBO

GERRY & ZIZ

Maîtres de Cérémonies pour toutes les activités au Centre des Congrès.

Jeudi, vendredi et samedi soirs
Les 15, 16 et 17 février

SOIRÉE DE DANSES CARRÉES
avec les RED CLAY RAMBLERS

organisé par le Winnipeg Folk Festival et les Danseurs de la Rivière Rouge

Samedi soir
Le 17 février
20h00 à 01h00
Au Rez-de-chaussée

PRIX D'ENTRÉE: $7.00 (inclus coupon de nourriture de $1.00 et entrée à toutes les activités au Centre des Congrès ainsi qu'au Casino) Billets disponibles chez ATO et CBO

8e concours annuel

VIOLON & GIGUE
du Voyageur

Le dimanche, 18 février
de 13h00 à 18h00
au troisième étage,
suivi par les Cérémonies de la fin.

PRIX D'ENTRÉE: $6.00 (inclus coupon de nourriture de $1.00 et entrée à toutes les activités au Centre des Congrès ainsi qu'au Casino) Billets disponibles chez ATO

Venez fêter avec nous notre dixième anniversaire



Le Festival du Voyageur du 11 au 18 février 1979

Edition spéciale pour le 10e

La Liberté, le seul journal hebdomadaire de langue française du Manitoba, publie cette année, à l'occasion du 10e anniversaire du Festival du Voyageur, ce cahier spécial.

Pour cette occasion, le tirage de cette édition a été portée à 40,000 exemplaires, de façon à ce qu'un bon nombre de ceux qui se rendront sur les sites de la manifestation puissent en avoir une copie.

A noter que des centaines de copies de cette édition spéciale seront acheminées dans toutes les écoles françaises et d'immersion du grand Winnipeg, de façon aussi à ce que les élèves puissent bénéficier d'un médium écrit comme outil pédagogique.

Paraît depuis 1913

L'édition de ce cahier spécial a été tirée à 40,000 exemplaires.

LA LIBERTÉ

Vol. 66 No 40 SAINT-BONIFACE JEUDI 8 FEVRIER 1979

1979 marque le tenue de la dixième édition du Festival du Voyageur, à Saint-Boniface. Le Festival célèbre son 10e anniversaire, mais sa naissance devait, à l'origine, coïncider avec les célébrations des fêtes du centenaire de la confédération canadienne en 1967.

C'est finalement à l'hiver 1970 que l'ascension de ce qu'on appelle partout aujourd'hui "le plus grand spectacle d'hiver dans l'Ouest canadien" a entamé sa longue marche vers le succès.

Si les débuts ont été -comme dans toute entreprise du genre- plutôt difficiles, c'est à force de travail de centaines de personnes, puis d'efforts extraordinaires de la part de ses promoteurs, puis aussi grâce à la généreuse participation du public manitobain que le Festival du Voyageur a atteint aujourd'hui une envergure sans précédent ici.

Le Festival du Voyageur attire les foules parce qu'il arrive, comme une bouffée d'air frais juste avant le printemps, et qu'il invite tout le monde à s'identifier à lui. Et à fêter à plein!

Au Manitoba, les barrières qui peuvent à l'occasion s'ériger entre les cultures qui l'habitent disparaissent comme par enchantement pendant cette semaine de festivités de février.

Les francophones de Saint-Boniface ont eu, depuis dix ans, l'occasion d'accueillir chez eux, à Saint-Boniface, des "voyageurs" de toutes sortes et de toutes origines. Par un heureux concours de leurs amis de l'autre peuple fondateur du Canada et des diverses ethnies qui les voisinent, le Festival du Voyageur a pu devenir ce qu'il est.

La Liberté, le seul journal hebdomadaire de langue française au Manitoba, a toujours été un témoin privilégié de l'événement. Cette année, le journal veut apporter sa contribution en offrant cette édition spéciale qui rappellera -en photos- des souvenirs inoubliables des dix ans passés du Festival du Voyageur.

En parcourant ces pages, des figures se reconnaîtront. Des illustrations rappelleront des souvenirs à d'autres.

Aux commerçants qui se sont joints à nous dans cette édition spéciale, nous offrons des voeux de prospérité.

Aux visiteurs et aux amis qui feuilletteront ces pages, **La Liberté** souhaite un bien joyeux festival!



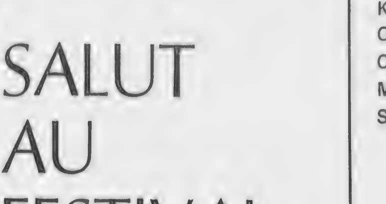
Détails en page 23

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

200 AVENUE DE LA CATHÉDRALE, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) (204) 233-0210




AU COLLÈGE...
SOYEZ DE LA FÊTE!

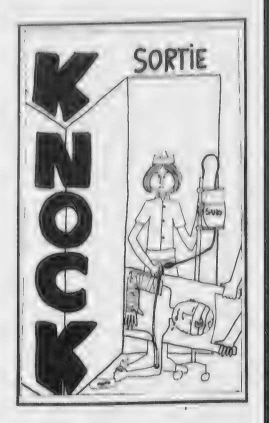


SALUT AU FESTIVAL DU VOYAGEUR!



KNOCK
OU LE TRIOMPHE DE LA MÉDECINE
COMÉDIE DE JULES ROMAINS
MATINÉES À 13 H: les 13, 14, 15 février
SOIRÉES À 20 H: les 14, 15, 16, 17 février

BILLETS:
$3.00
$1.50 pour les étudiants et les personnes de l'âge d'or.



SALON DU LIVRE
LE LIVRE CANADIEN D'EXPRESSION FRANÇAISE

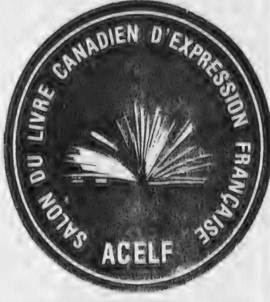
- GYMNASE UNIVERSITAIRE
- 14 FÉVRIER, de 20 h à 22 h
  15 et 16 FÉVRIER, de 9 h à 21 h
  17 FÉVRIER, de 9 h à 16 h



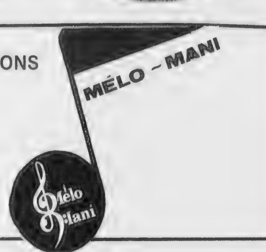
LES ÉDITIONS DU BLÉ
LANCEMENT DE LIVRES



- Histoire de la nation métisse dans l'Ouest canadien
  de AUGUSTE-HENRI DE TENAUDAN
  le vendredi 16 février 1979 à 20 h
- Chansons à répondre du Manitoba français
  de MARCIEN FERLAND
  le jeudi 15 février 1979 à 20 h



ATELIER DE CHANSONS
- pour les étudiants francophones
- lundi au vendredi
- salle 1153



L'avenir c'est toi!

Collège Universitaire de Saint-Boniface

CUSB

SECTEUR UNIVERSITAIRE
- ARTS
- SCIENCES
- ÉDUCATION

SECTEUR COLLÈGE COMMUNAUTAIRE
- SECRÉTARIAT BILINGUE
- GESTION D'ENTREPRISE

Il ne peut y avoir qu'une seule reine

Quel est le véritable coup d'envoi du Festival du Voyageur? Le prestigieux bal du Gouverneur? Que non point. La fête commence lorsque, quelques jours avant le début officiel du Festival, une vingtaine de jeunes femmes célibataires affrontent, le coeur battant, les juges du concours de la reine. Car lors de la soirée du couronnement, elles ne sont plus que dix beautés à concourir pour le titre envié de reine du Festival, pour devenir la représentante féminine, dans le concert des mâles voyageurs, du Festival du Voyageur.

Au cours des années, le concours de la reine a souvent fait beaucoup parler de lui. Surtout dans les premières années, alors qu'il n'était pas encore bien certain s'il s'agissait du Festival du Voyageur ou of the Voyageur. Au grand désappointement de beaucoup de francophones qui regrettaient par exemple, que la candidate commanditée par Cksb ne s'était adressée qu'en anglais à la foule. Naturellement, avec la nouvelle image de marque du Festival, qui peu à peu s'est imposée, le problème de la langue est réglé: les candidates parlent en français.

Certaines voix s'élèvent aussi pour condamner un tel concours. Il paraît, selon ces personnes, qu'une telle pratique n'a pour effet que de cantonner la femme dans son rôle de femme-objet. A chacun son opinion. Une chose en tout cas devrait être sûre: les candidates s'engagent dans le concours pour s'amuser. Et tout le monde s'accordera à dire que chacun a le droit de se distraire comme bon lui semble. Dans le fond, il n'y a qu'une chose de vraiment regrettable dans ce type de concours: il ne peut y avoir qu'une seule reine! Les juges doivent opérer un choix. Gageons en se souvenant de concours passés, que cette tâche n'a pas dû être toujours facile.

Une petite suggestion pour éviter des dilemmes à l'avenir, en se basant sur la décision des responsables du Festival d'engager la participation de cinq voyageurs officiels cette année.

Pourquoi ne pas choisir une reine pour accompagner chaque voyageur? Et rendre ainsi grâce à (presque) toutes les beautés.





MLLE ASSURANCES DESAULNIERS
Christine Bergeron



MLLE RADIO-CANADA
France Allain



MLLE WHITE'S FOODS
Elaine Vermette



MLLE POINT WEST AVIATION
Renée Marcoux



MLLE SABOURIN FRÈRES
Michèle Lussier



MLLE SFM
Juliette Dubois



MLLE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
Jacqueline Laberge



MLLE AUCSB
Gisèle Laurendeau



MLLE COUTURE MOTORS
Norma Charrière



MLLE ROLLY'S TRANSFER CO LTD
Cécile Painchaud

Le défilé du Festival



Cette année, le défilé du Voyageur a lieu le dimanche 11 février et doit débuter à 12h30 à l'angle des rues Lawndale et Walmer pour se terminer au coin des rues Saint-Joseph et Aubert ves 14h30. On s'attend à ce que plus de 60 chars allégoriques participent au défilé.

Le défilé voudra refléter le 10e anniversaire du Festival, et pour cette raison, le "Maréchal honoraire" du défilé a été composé des présidents antérieurs du Festival du Voyageur dont M. le juge Robert Trudel, M. Athur D'Eschambault, M. Michel Monnin et M. Guy Savoie.

Outre les chars allégoriques, le défilé comprend des groupes à cheval, des groupes à pied, des orchestres, et un bloc sonore décoré.

Le défilé du Voyageur est suivi de la cérémonie d'ouverture qui a lieu au parc du Voyageur à 14 h 30. Cette cérémonie marque le début officiel de toutes les activités du Festival.





Des mots de bienvenue y sont donnés par plusieurs dignitaires, représentant les trois niveaux de gouvernements. Une salve de dix coups de fusil, exécutée par l'Association des Muzzle Loaders de Winnipeg, accompagne l'ouverture officielle.

Le tout est couronné de sauts en parachute, de courses des vedettes en raquettes et... de soupe aux pois servie gratuitement.

Puisque le défilé et la cérémonie d'ouverture marquent le début des célébrations du 10e anniversaire du Festival du Voyageur, on s'attend à ce qu'une foule considérable, surpassant celle des années précédentes qui a compté jusqu'à plus de 35,000 participants, soit présente.

D'un programme souvenir à l'autre...

Tout événement qui attire des touristes ne manque pas d'offir à sa clientèle des occasions d'achats. Qu'il s'agisse d'objets d'artisanat, de cadeaux divers ou même de cartes postales, les visiteurs ont toujours un choix de souvenirs qui s'offre à eux.

C'est un peu dans cette même veine que l'on peut se procurer à chaque Festival du Voyageur, un "programme souvenir" des lieux et des événements qui suscitent de l'intérêt. Le Festival du Voyageur s'est doté d'un "programme souvenir" dès sa première année d'existence en 1970. Au cours des années, le programme a, comme le reste, connu des progrès. Il a suivi une évolution, tant dans son contenu que dans sa présentation graphique.

Si bien que, de ses 20 pages à la première édition, il est passé aujourd'hui à un volume de 130 pages!

Au cours des ans, des textes traitant des aventures historiques des voyageurs et d'autres relatant les péripéties vécues à chaque occasion du Festival, ont fait l'objet de reportages dans les pages du programme souvenir. Une façon bien unique de conserver des souvenirs.

Dans des recherches pour retrouver les copies des exemplaires de tous les programmes souvenirs depuis les débuts, on se rend compte que bien peu de gens les ont conservés et que -sans doute- ils constitueront un jour des pièces intéressantes pour les collectionneurs.

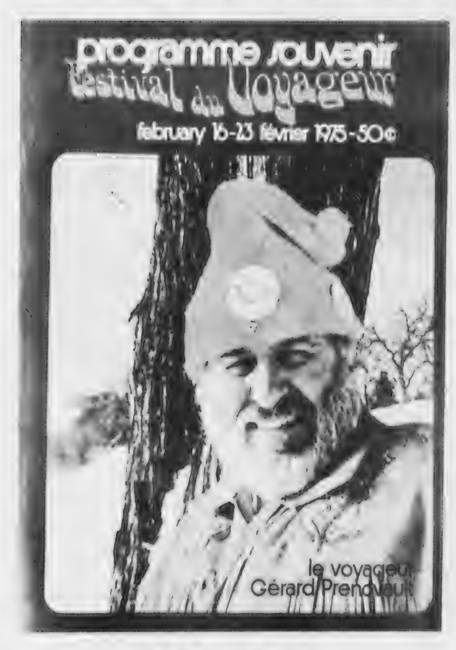


1970



1974

D'un programme souvenir à l'autre...



1975



1976

LUNDI, MARDI et MERCREDI
LES 12, 13 et 14 FÉVRIER

AL MILLAR

DANSE MODERNE

dansez avec la
musique de

'Rainbow'

JEUDI - VENDREDI
SAMEDI
LES 15, 16
et 17 FÉVRIER

LE CLUB
LA VÉRENDRYE

614, rue DesMeurons
Tél.:233-8997

DURANT LE FESTIVAL!

Les Fils Natifs
présentent le PETIT BAL

'OLD TIME'

LE SAMEDI 17 FÉVRIER
à 20 h
MUSIQUE:
Alex Carrière et les Voyageurs
Billets en vente au Club
la Vérendrye

Repas Canadiens
"SMORGASBORD"
servis toute
la semaine

HEURES: 11 h 30 à 19 h 30
POUR MEMBRES ET INVITÉS

D'un programme souvenir à l'autre...



1977



1978

Le Voyageur, un hardi gaillard

Le Voyageur, synonyme de courage, d'endurance et de joie de vivre: "Ces qualités propres aux premiers voyageurs", a écrit M. Hubert Pantel dans un historique du Festival du Voyageur qui a été publié dans le journal **La Liberté** en 1975.

Bien que le Voyageur d'aujourd'hui soit porteur de ces mêmes qualités, il va sans dire qu'il n'y a pas recours pour les mêmes raisons que Jean-Baptiste Lagimodière.

Suite à la page suivante





Le premier pionnier de la Rivière Rouge s'était, en 1816, servi de son courage et de son endurance pour parcourir en raquette un trajet de 1,800 milles.

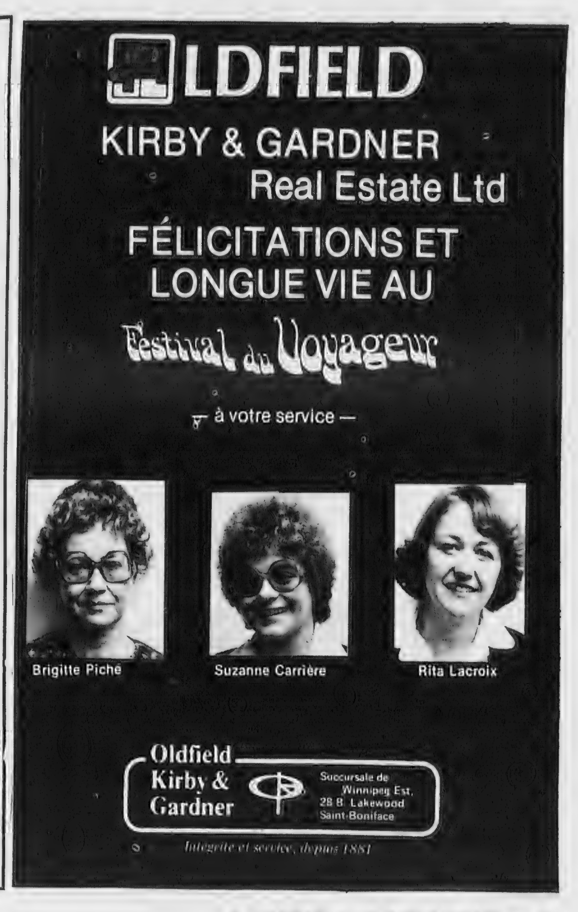
Le Voyageur des années 70 est beaucoup plus moderne. Par son courage, il abandonne son rasoir pour un certain temps, bravant ainsi son épouse habituée à des caresses un peu plus douces.

Grâce à son endurance, il s'improvise ubiquiste et n'en démord pas malgré les maux de tête que cela lui occasionne. A preuve, l'air omniprésent de la chanson du Voyageur. Aussi, il doit faire face aux intempéries de l'indigestion causées par les excès alimentaires.

Suite à la page suivante





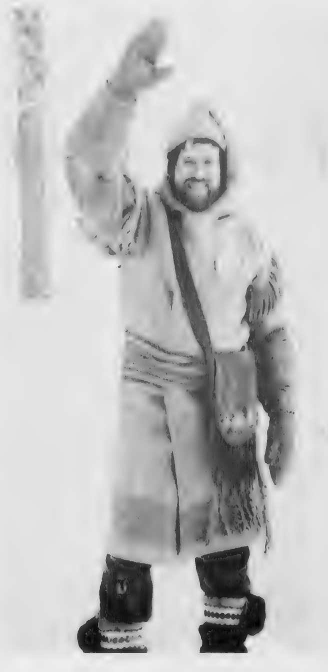


Et par sa joie de vivre, il se tire du lit le lendemain de "bonheur" pour paraître de bonne humeur devant les nombreux participants avides de rencontrer ce fameux gaillard: l'image même de l'histoire pittoresque et colorée de la province du Manitoba.

Cette année, puisqu'il fête son dixième anniversaire, le Festival a décidé de réunir les cinq hommes qui ont incarné, de 1970 à 1978, le personnage du voyageur, pionnier de l'Ouest canadien.

Ces hommes dévoués, dont Georges Forest (1970), Roland Marion (1971-1972), Gilbert D'Eschambault (1973), Gérard Prénovault (1974-1976) et Lucien Loiselle (1977-1978), mijoteront une ambiance des plus chaleureuses tandis qu'une brûlante soupe aux pois mitonnera dans les mitaines des nombreux participants au Festival du Voyageur.







Même les enfants sont de la fête!



Comme à la Noël, les enfants sont choyés par les nombreuses activités que leur propose le Festival du Voyageur.

En commençant par le programme scolaire du Festival, se poursuivant à la demande toujours croissante pour des activités culturelles, historiques, éducatives et sportives, les enfants de tous les âges ont l'embarras du choix lorsque le temps vient de participer au Festival.

Le programme 1979 se réalise en collaboration avec le Centre culturel franco-manitobain. Le Centre coordonne les ateliers et le spectacle de marionnettes, tandis que le Festival s'occupe des autres aspects, entre autres des visites des voyageurs dans les écoles, des activités sportives et historiques.

Durant la semaine du Festival, les élèves sont inscrits à divers ateliers de chants du voyageur, de danses folkloriques et de jeux divers. Dans les musées sont en montre, des postes "d'hivernant" et des expositions, un entrepôt de fourrures, du tannage à la main, des métiers d'antan, un exposition d'un canot du nord, la fabrication de raquettes, des sculptures sur bois, une exposition de meubles antiques canadiens, des objets authentiques des amérindiens et de la traite des fourrures.

Un spectacle de marionnettes est aussi présenté, ainsi qu'une pièce de théâtre et la présentation du "Salon du Livre" au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Au Parc du Voyageur (Whittier), les enfants peuvent s'aventurer dans les cabanes en bois rond, sur la patinoire, et dans des glissoires. Ils peuvent aussi se laisser charmer par les sculptures de glace ou se laisser transporter dans les randonnées en traîneaux.















Félicitations au
Festival du Yoyageur
de la part du

Conseil d'administration de la

FÉDÉRATION PROVINCIALE DES COMITÉS DE PARENTS

ainsi que les
COMITÉS DE PARENTS DE:

Laurier	Saint-Eustache	La Broquerie
l'Ecole Taché	Sainte-Agathe	Saint-Georges
Collège	Saint-Pierre-Jolys	l'Ecole Guyot
Saint-Boniface	Lorette	Saint-Léon
Saint-Lazare	Sainte-Anne	Précieux-Sang
Saint-Malo	l'Ecole Noël-Ritchot	l'Ecole Lavallée
Saint-Adolphe	Petit Séminaire	l'Ecole Provencher
l'Ecole Lacerte	Ile-des-Chênes	

Chers amis:

La Fédération provinciale des comités de parents, ainsi que tous les comités de parents locaux désirent féliciter le conseil d'administration **du Festival du Voyageur** à l'occasion de leur 10e anniversaire.

Au nom de tous les parents francophones, j'aimerais souligner que nous sommes très heureux de constater que **le Festival du Voyageur** a su garder son cachet francophone. Nous vous encourageons à veiller à ce qu'il soit de plus en plus une occasion pour nos enfants de se sensibiliser à notre histoire.



Bonne Chance!

Roger Dubois
Président

VOYAGEUR(S)!
ALLEZ FAIRE VOS BAGAGES...
ON VENDRA VOS "CABANES".

L'agence d'immeubles **DANIS LTÉE**, qui cette année célèbre son 10e anniversaire, est heureuse de souhaiter longue vie et bonne chance au

10e FESTIVAL DU VOYAGEUR.




Simone Gauthier
Sécrétaire


Belva Smith
222-9517




Gérald Tétreault
256-5157


Aimé Fillion
233-0387


Beth Shirley
256-3968


Claude Fréchette
257-3962


Susanne Bogan
452-1242


Yvette Pelletier
233-9207


Aline Danis
Gérante

Nos chiffres de ventes parlent d'eux-mêmes. Ils font l'envie de tous. Nous misons surtout sur les services à la clientèle parce que nous voulons qu'elle soit satisfaite. Et elle l'est: nos chiffres le prouvent.

DANIS REALTY LTD.

125, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital
257-2570 257-2570 257-2570 257-2570 257-2570

Du sport pour tous les goûts

Le charme du Festival du Voyageur, c'est l'aspect francophone qui va, l'espace de quelques jours trop courts, envoûter des dizaines de milliers de personnes; mais c'est aussi la multitude d'activités en tous genres, pour tous les goûts, qui donne l'aspect grandiose au Festival. Et parmi ces activités, on trouve celles liées au sport.

Dire que les activités sportives organisées par les responsables du Festival se trouvent au centre des préoccupations des visiteurs serait sûrement exagéré. Il y a tellement de choses à voir et à faire! Mais il est acquis, en revanche, que les courses de raquettes, de ski de fond, de coureur de bois, que les tournois de hockey, ont toujours, bon an mal an, leurs lots d'amateurs, de personnes qui veulent, dans le cadre des multiples compétitions d'hiver, se mesurer entre elles: histoire de savoir qui a su se tenir le mieux en forme.

Suite à la page suivante





Car, bien entendu, la nature des compétitions est ce qui se fait de plus amical. Tous les amateurs qui prennent le départ d'une course espèrent peut-être gagner, mais tiennent surtout à avoir du "fun". Au fond, une attitude contraire serait certainement contre la philosophie du Festival du Voyageur.

L'an dernier, le tournoi annuel de ballon-balai avait connu un grand succès populaire. Pas moins de 32 équipes s'étaient présentées.Il faut par ailleurs souligner que le Parc du Voyageur est le lieu du grand rendez-vous des sportif, car c'est à cet endroit que commencent et se terminent toutes les courses. Et à propos de courses, rappelons la performance de Harry Campbell, de Snow Lake, qui a, l'an passé, raquettes aux pieds, terminé le marathon de 25 km dans le temps record de 2 heures, 13 minutes et 41 secondes. Il défendra son titre à nouveau cette année.



Suite à la page suivante






WESTWOOD
WARRIORS



Des monuments à la gloire du Festival

Un Festival du Voyageur sans le concours des sculptures de glace est aussi impensable que d'imaginer un Festival sans son voyageur officiel (et maintenant ses...). Il faut tout simplement, pour mieux préparer les gens de Saint-Boniface à l'événement quelques jours avant le lancement, que des personnes qui n'ont pas froid aux yeux façonnent, sculptent des statues de glace, élevées avec la complicité de l'hiver.

Les mauvaises langues vont tout de suite prétendre que les équipes de vaillants volontaires qui érigent, à force de courage et d'imagination, ces monuments de glace qui ornent le boulevard Provencher et le parc du Voyageur, ne le font que pour les prix. Soyons sûrs du contraire. Car l'érection d'une statue, et quelle que soit sa taille au demeurant, exige un savoir-faire et une volonté de résister au froid manitobain, qui ne peuvent en aucun cas être compensés par un prix, même exprimé en dollars sonnants et trébuchants. Pour élever des monuments à la gloire du Festival et pour le plaisir des passants, il faut avoir une foi qu'aucun vent glacé ne pourra ébranler.

Dans le fond, on peut se demander ce qu'il faut le plus admirer chez ces constructeurs si spéciaux. La volonté de braver les froidures ou l'imagination fertile? Car enfin, il faut se renouveler, dans ce genre si particulier. Espérons que les équipes de bâtisseurs ne se cantonneront pas dans les habituels buffalos ou autres canots. Peut-être que cette année, nous verrons la concrétisation d'un trait de génie. Comme celui qui a traversé un des voyageurs officiels, M. Gérard Prenovault. En effet, il avait érigé une statue représentant une tuque, celle qui est devenue par la suite l'emblème du Festival du Voyageur.

Mais regrettons aussi que la température capricieuse du mois de février ne laisse que très peu de temps aux passants pour admirer les oeuvres. Et quand les statues fondent, rappelons qu'un danger existe toujours pour les promeneurs qui s'aventureraient trop près des monuments ébranlés par les "chaleurs" pré-printanières. L'an passé, en effet, un jeune homme avait été victime de son imprudence, alors qu'un monument s'était écroulé sur lui...

Suite à la page suivante











Le conseil du Festival du Voyageur 1979

Henri Marcoux
Président

Guy M. Savoie
Président sortant de charge

Gérald Pantel
Vice-Président

Yves Lord
Vice-Président

Michel McDonald
Secrétaire-Trésorier

Gerald Dubé
Promotion et Publicité

Lynne Rochon
Bal du Gouverneur

Renald Laurencelle
Défilé et cérémonies d'ouverture

Joanne Prince
Couronnement de la Reine et V.I.P

Jim Nelson
Courses
Concours des Barbus

Paul Dupré
Finance

Marjolaine Boulet
Comité de décors du Casino

Paul Graveline
Tournoi de hockey

Norbert Philippe
Comité exécutif des Relais

Gérald F. Turenne
Directeur-gérant

Ont collaboré à la réalisation de cette édition spéciale:

A la rédaction, à la recherche, au choix des photos et à la conception: Bernard Bocquel, Marc Labelle et André-Yves Rompré.

A la mise en page: Normand Vermette et Gérard Gagné.

A la composition des textes: Diane Gagnon et Johanne Legault.

A la vente des annonces publicitaires: Claude Gagné.

A la révision des textes: Frère Roméo Cloutier.

Au secrétariat de La Liberté: Régina Leclerc et Odette Guyot.

● Des remerciements vont à la direction et au personnel du Festival du Voyageur pour avoir mis à notre disposition leur temps, de même que leurs banques de documents et photos.

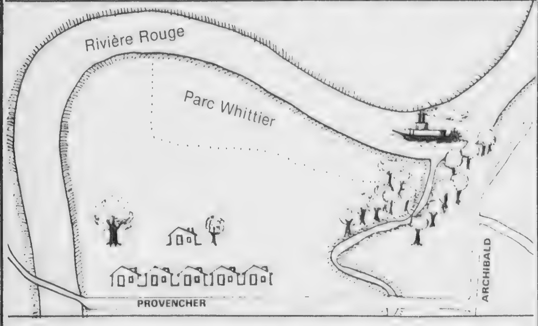


Pis nous autres?

Parler du Festival du Voyageur sans attirer l'attention sur le concours des barbus, ce serait manquer à une éthique de tout poil...

Voici donc un échantillon d'une barbe telle qu'elle devait sans doute se porter au temps des voyageurs. On sait maintenant quoi faire pour gagner le concours: ne pas se raser pendant au moins trois jours!

LES RÉSIDANTS VOUS INVITENT À SAINT-BONIFACE NORD
OÙ EXISTE L'ESPRIT DE NOS ANCÊTRES

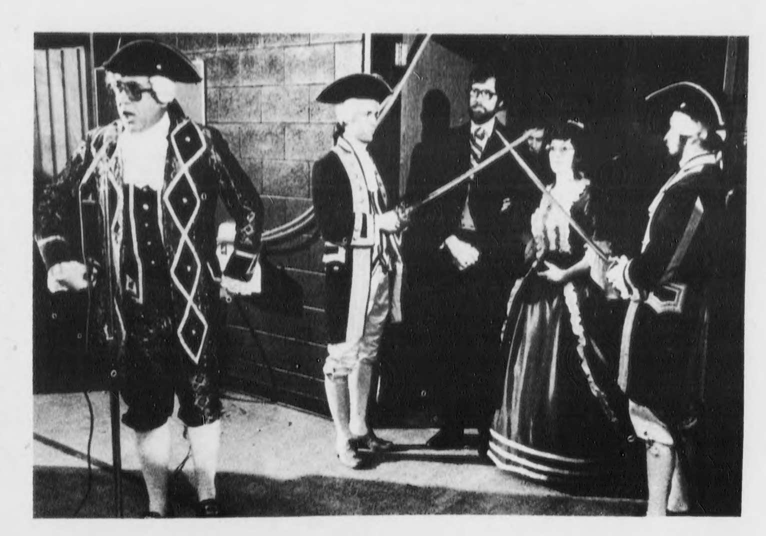


Le registre de 1817 de la Compagnie de la Baie d'Hudson décrit le lot no 864, sis au nord de Saint-Boniface, comme un lot de 20 acres, sis à la rencontre de la rivière Rouge et de la rivière Seine. Le lot 684, est aujourd'hui remarquable pour son histoire. Venez voir...

Plusieurs maisons datent de plus de 100 ans. Le manoir des Lagimodière est situé sur ce lot. On peut y voir aussi l'ancien hôtel Mondor, le plus vieil hôtel de Saint-Boniface (au 711 rue Taché). La maison de Henri Royal, le 1er chancelier de l'université de Manitoba et ancien maire de Saint-Boniface (au 147, boulevard Provencher). La maison de Thomas Spence, président de l'éphémère République du Manitoba (au 232, rue Notre-Dame). La légende de l'arbre destiné aux pendaisons et plusieurs autres attraits historiques y sont encore.

Les résidants, désireux d'embellir leur quartier, vous invitent à venir voir leur projet d'embellissement au bureau du programme d'amélioration du quartier nord (P.A.Q.) de Saint-Boniface, au 212, rue Dumoulin (le vieux poste d'incendie).

Le Bal du Gouverneur: le faste de l'époque



Le Bal du Gouverneur, l'occasion rêvée pour ceux qui veulent revivre la belle époque en revêtant les costumes de jadis. De nouveau cette année, des prix sont offerts pour les meilleurs costumes de la soirée.

Il va sans dire, que par le coût des billets, $50 par couple, le Bal du Gouverneur est réservé à une certaine couche de la société manitobaine. A l'origine, c'est-à-dire durant les premières années du Festival, les billets se vendaient à $10 par couple, pour augmenter par la suite à $15 et finalement à $50 par couple. Une augmentation de 500 pour cent, sur une période de dix ans, c'est beaucoup. Peut-être. Mais cette augmentation démontre bien que les organisateurs du Festival ont compris, par les déficits des années passées, que la mise sur pied d'un festival coûte cher.



Le 10e Bal du Gouverneur se tient, le samedi 10 février, au "Fort du Voyageur", 340, boulevard Provencher. Le maître de cérémonies, invité pour la veillée de cette année est M. Henri Bergeron de la Société Radio-Canada. Par son enthousiasme et sa verve, M. Bergeron, autrefois de Saint-Boniface, saura sûrement faire démarrer le Festival de bon pied.

Le Bal du Gouverneur célèbre aussi son dixième anniversaire et demeure le joyau du Festival. La soirée comprend entre autres, l'accueil dans la salle d'exposition entre 17 h 30 et 18 h 30. Suivent, la présentation des invités par le crieur du Festival vers 18 h 30, et le banquet somptueux, préparé par le chef du Winnipeg Inn, de 19 h 30 à 21 h.

Le couronnement de la reine du Festival fait aussi partie de la soirée de gala. Une danse et un bal costumé avec Marcel Meilleur et les Echos de la Rivière Rouge couronnement le tout de 22 h à 1 h cette année.







Les écoles, dans l'esprit d'un festival

Le Festival du Voyageur n'est pas uniquement fait pour que les "grandes personnes", fatiguées du long hiver, désireuses de se détendre, puissent s'offrir un peu de bon temps. Loin de là. Les organisateurs du Festival, depuis dix ans maintenant, ont réalisé et s'acharnent encore à mettre sur pied chaque année, malgré de considérables pertes d'argent, un programme dit "socio-culturel" pour les jeunes. De sorte qu'eux aussi soient de la partie, qu'eux aussi aient la chance de s'imbiber de l'esprit du Festival du Voyageur.

L'ambition des responsables d'un des plus grands festivals d'hiver du monde est des plus louable. Il s'agit, à l'occasion des programmes scolaires, de permettre aux élèves francophones de pouvoir mieux s'identifier à leur héritage historique et culturel; et aux jeunes anglophones d'avoir un meilleur aperçu du fait français au Manitoba. Ainsi dans l'esprit des promoteurs du Festival, le programme scolaire constitue une sorte d'investissement dans le futur, justement pour contribuer à sensibiliser les jeunes à la question de l'unité nationale.

En fait, le programme scolaire se divise en deux parties essentielles, toujours dans le but d'offrir des activités historiques, éducationnelles, culturelles et sportives. Soit qu'un voyageur passe dans les écoles qui le désirent, pour initier les enfants à la traite de la fourrure, par le biais des costumes, des musiques et autres danses. Soit que les enfants se rendent aux divers endroits où des activités organisées par le Festival se déroulent.

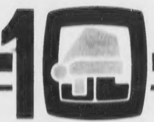
Bien sûr, un programme scolaire qui souhaite s'adresser à tous les étudiants du Manitoba peut difficilement s'avérer rentable. A moins de faire payer des sommes importantes aux personnes désireuses de participer aux activités socio-culturelles, ce qui va à l'encontre de la pholosophie appliquée dans ce domaine depuis maintes années. Il reste simplement à espérer que toujours le Festival du Voyageur pourra répondre aux besoins culturels, pour rester un festival d'hiver pas comme les autres.











Une invitation au voyage . . .

Lorsque vous achetez votre copie du programme souvenir du Festival 1979, vous risquez de partir en voyage! En plus d'être le guide par excellence des nombreuses activités du dixième Festival du Voyageur, ce bouquin pourrait vous mener au Hong Kong, en Hollande ou en Fiji, gracieuseté de CP Air. En effet, le gagnant d'un tirage spécial et son ami seront transportés à n'importe quelle destination desservie par CP Air. Vous trouverez tous les détails ainsi qu'une formule d'inscription à la page 128 de votre programme souvenir. En vente partout où l'on vend des souvenirs du Festival . . . seulement un dollar!



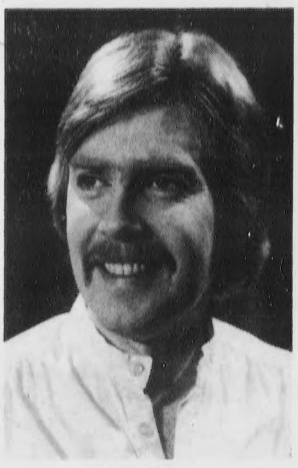


ST-BONIFACE
du 11 au 18 février



Vivez le Festival du Voyageur avec

tous les soirs à 19h30
en direct du Club LaVérendrye



Pierre d'Auteuil

télé-relais

prendra le pouls du Festival

ARTISTES INVITES

LUNDI
- Lucille Emond
- Georges Forest

MARDI
- Nicole Brémault
- Maurice Paquin
- Marc Kolt

MERCREDI
- La Famille LaRoche

JEUDI
- Les Frères Balfa
- Le groupe Chatrulu
- Lucien Loiselle

VENDREDI
- Suzanne Jeanson
- Les Red Clay Ramblers
- Gérard Prénovault
- Les Danseurs Louis Riel

EGALEMENT PREVUS
- Henri Létourneau
- La Reine du Festival
- Les Danseurs de la Rivière Rouge
- Les gagnants du concours de sculptures
- François Coquereau et ses marionnettes
- Gilbert D'Eschambault et Roland Marion

TOUS LES JOURS
- L'orchestre de Marcel Meilleur
- Les voyageurs Jean-Baptiste Roy et Jacques Desève et leurs "chansons à répondre"

ANIMATION: Pierre d'Auteuil
REALISATION: Léo Foucault



Jean-Baptiste Roy et Jacques Desève



Nicole Brémault



Suzanne Jeanson — *Marc Kolt*



Lucille Emond

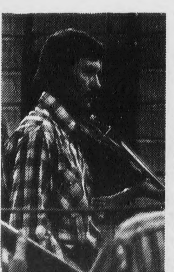


Henri Létourneau — *Maurice Paquin*

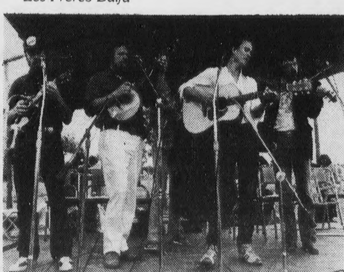




Les Frères Balfa



Marcel Meilleur



Les Red Clay Ramblers